

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
REGION D'AGADEZ

DEPARTEMENT DE TCHIROZERINE

COMMUNE RURALE D'IN GALL

Tél. : 44 01 38

PLAN COMMUNAL



Session du Conseil Communal "Approbation du PCD"

Photo LUCOP/TaN

DE DEVELOPPEMENT

2006 - 2009

SIGLES ET ABREVIATIONS

AD: Association de Développement
ADLI: Association pour le Développement Local Intégré
AFRICARE: ONG américaine
AGR: Activités Génératrices de Revenus
ANPIP: Agence nigérienne pour la Promotion de l'Irrigation Privée
APD: Association pour la Protection des Dinosaures
ASC: Agent de santé Communautaire
BAB: Banque Aliments Bétail
BC: Banque Céréalière
BIA: Banque d'Intrants Agricoles
BLU: Bande Latérale Unique
CES/DRS: Conservation des Eaux et Sols/ Défense et restauration des Sols
CIB: Centre d'Intervention de Base
COGES: Comité de Gestion de Santé
CSI: Centre de Santé Intégré
CS: Case de Santé
DP: Diagnostic Participatif
DAO: Dossier d'Appel d'Offre
DP: Diagnostic Participatif
GRN: Gestion des Ressources Naturelles
HIMO: Haute Intensité de Main d'œuvre
IST/VIH/SIDA: Infections Sexuellement transmissibles/Virus Humano déficience/
Syndrome Imino Déficitaire Acquis
LUCOP/TAN: Lutte Contre la Pauvreté Tahoua Nord
MJC: Maison des Jeunes et de la Culture
MUTEC: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
OCB: Organisation Communautaire de Base
OFEDS: Office des Eaux du sous-sol
ONG: Organisation Non Gouvernementale
OPPN/EGHAS: Organisation Pour la Protection du Patrimoine Paléontologique du Niger
PAC: Programme d'Actions Communautaires
PCD: Plan Communal de Développement
PMB: Puits Marâcher Bétonné
PTT: Poste et Télécommunications et Télégramme
SDR: Stratégie de Développement Rural
SEEN: Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SG: Secrétaire Général
SM: Secrétaire Municipal
SONITEL: Société nigérienne des Télécommunications
UEP/APEL-ZP: Union des Eleveurs Producteurs / Animation pour la Promotion de
l'Entraide aux Initiatives Locales en Zone Pastorale

SOMMAIRE

Préface	4
Introduction	5
I. Contexte et justifications	6
II. Objectifs et résultats attendus	7
III. Démarche méthodologique	7
3.1 Etape préparatoire	7
3.2 conduite du diagnostic participatif	8
3.3 restitution des résultats du D.P	9
3.4 rédaction des documents	10
3.5 restitution et validation du PCD	10
3.6 adoption du PCD	10
3.7 popularisation du PCD	10
3.8 mise en œuvre et suivi du PCD	10
IV. Présentation synthétique des résultats du diagnostic participatif	11
4.1 brève présentation de la commune	11
4.2 analyse de l'état de développement de la commune	12
A. analyse des potentialités	13
B. analyse des contraintes	15
V. Présentation des axes stratégiques de développement	18
5.1 Axe 1 : Renforcer la Gouvernance locale	18
5.2 Axe 2 : Relancer le secteur productif	21
5.3 Axe 3 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base	25
5.4 Axe 4 : Promouvoir le tourisme et la Culture	30
5.5 Axe 5 : Développer les secteurs du commerce transport et communication	34
5.6 Axe 6 : relancer les activités génératrices de revenus	38
5.7 Axe 7 : Assurer une gestion durable des ressources naturelles	40
VI. Programmation pluriannuelle	44
VII. Programmation financière des activités	49
VIII. Stratégie globale de mise en oeuvre	54
IX. Impact et conditions critiques liées à la mise en oeuvre des actions de développement identifiées	56
X. Cohérence du PCD avec les planifications supérieures	59
Conclusion	60
Bibliographie	61
Annexe : Plan d'Investissement Annuel 2006	62

PREFACE

Le plan communal de développement est réalisé de façon participative avec l'implication de tous les acteurs. Il est le fruit des réflexions et investigations menées à divers niveaux.

La commune dispose désormais d'un instrument de planification qui émane d'un long processus mené par le conseil municipal avec l'appui d'une équipe de facilitation. Dans le cadre de son exécution, le conseil communal compte prendre toutes les dispositions nécessaires. Il s'agit de la mise en place des structures de suivi et de la ré dynamisation des organisations communautaires de base afin de les rendre plus aptes à la gestion durable des biens communautaires.

Compte tenu des potentialités dont dispose notre commune, le conseil communal, pleinement engagé tout le long du processus d'élaboration de ce plan de développement, et fort de sa motivation, oeuvrera de toute sa légitimité pour créer les conditions idoines pour sa mise en œuvre effective à travers la bonne gouvernance locale, le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, le renforcement de la communication entre autres.

Ce plan a vu le jour grâce à l'appui financier du LUCOP/TaN, auquel nous exprimons, ici, toute notre gratitude pour cet appui important, qui dote désormais notre entité d'un outil participatif de planification.

A partir de ce plan, le conseil communal procèdera à l'élaboration de plans d'investissement annuels, ainsi que des stratégies de mise en œuvre selon les réalités de la commune.

Il y a lieu, enfin, de remercier, pour son appui financier le LUCOP TAN, les autres partenaires et amis de la commune et toutes les bonnes volontés locales qui ont contribué significativement pour que ce processus se déroule dans les conditions saluées de tous.

L'exécution de ce plan fait appel à la participation de tous les acteurs concernés (services techniques, ONG et associations de développement, les projets et programmes) intervenant dans l'espace communal et le secteur privé dont je ne doute pas un seul instant de la disponibilité à nous appuyer dans le cadre de sa mise en oeuvre. Ceux-là, nous comptons sincèrement beaucoup sur leurs appuis multiformes afin que ce plan connaisse, au terme de son horizon, un aboutissement heureux pour le bien-être recherché de nos populations qui en ont tant besoin.

Pour finir, j'invite et je souhaite que ce plan suscite l'engouement des partenaires au développement à venir investir dans les différents axes de développement que nous avons retenus tout en réaffirmant notre ferme volonté à mettre en place les conditions de partenariat fécond.

BIANOU BICKA, Maire d'In Gall

INTRODUCTION

La République du Niger a entamé, il y a quelques années une réforme administrative basée sur la décentralisation. Celle-ci se définit comme une technique de gestion administrative qui transfère à des entités juridiquement reconnues, autre que l'Etat, la gestion autonome de leurs affaires.

Par ce fait, l'objectif visé est de responsabiliser les populations à la base et de favoriser le rapprochement entre l'administration et les administrés. L'aboutissement de cette réforme administrative se traduit par l'adoption des lois suivantes :

- la loi 2001-013 du 10 août 2001, portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales;
- la loi 2002- 012 du 11 juin 2002, déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, départements et communes;
- la loi 2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert des compétences aux régions, départements et communes;
- la loi 2002-014 du 11 juin 2002, portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs lieux.

Au terme de ce processus, 265 communes réparties en 52 communes urbaines et en 213 communes rurales ont été créées. Leur mise en place se sont concrétisée par les élections municipales du 24 juillet 2004, qui ont abouti à l'élection des conseillers et à la mise en place des conseils municipaux.

La décentralisation s'accompagne d'un transfert de compétences qui stipule que la commune conçoit et pilote son développement économique et social.

Plusieurs tâches à la fois générales et spécifiques lui sont assignées. Parmi ces tâches on peut citer entre autres, l'élaboration et l'exécution d'un plan de développement, la préparation et le vote du budget, l'élaboration des plans ou schémas communaux dans divers domaines (élevage, agriculture, chasse, etc.)

En plus des tâches d'ordre général, la commune intervient dans des domaines spécifiques comme la santé, l'éducation de base, etc.

C'est dans cette optique que la commune d'In Gall a demandé un appui auprès d'un ses partenaires en l'occurrence le LUCOP pour conduire son processus de planification. Par cette dernière, la commune est mieux orientée vers la voie de son développement communal.

Ce plan de développement local n'est pas isolé. Il s'inscrit dans le cadre de stratégies de développement déjà élaborées au plan national. Il s'agit de :

- la stratégie de réduction de la pauvreté élaborée en 2002. Elle sert de cadre de référence pour des actions ou programmes d'intérêt national;
- la stratégie de développement rural (SDR) qui est également un cadre d'orientations en matière de développement.

Ce document traitera tout d'abord du contexte et de la justification du PCD, (I) des objectifs et résultats attendus; (II) de la présentation synthétique des résultats du diagnostic participatif de la commune; (III) de la présentation des axes stratégiques de développement; (IV) de la programmation pluriannuelle des actions de développement; (V) de la stratégie globale de mise en œuvre, des impacts et conditions critiques liés à la mise en œuvre des actions de développement identifiées, de la cohérence du PCD avec les planifications supérieures.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Niger a hérité, à son indépendance, d'un système administratif très centralisé, c'est à dire qui laisse peu ou pas de place à la participation des populations à la gestion de leurs affaires. Mais l'option décentralisatrice était évoquée par tous les textes de Lois.

Cependant, c'est à la faveur des nouvelles données socio-politiques: la démocratie, l'Etat de droit, les accords de paix du 24 avril 1995 entre l'Organisation de la Résistance Armée et le Gouvernement du Niger que cette réforme commence à se concrétiser avec un nouveau découpage administratif du pays.

Au terme des lois adoptées et citées ci-dessous, le pays est érigé en huit (8) régions; trente et six (36) départements, cinquante deux (52) communes urbaines et deux cent treize (213) communes rurales.

Le Schéma 2000 a conduit à la tenue des élections municipales du 24 juillet 2004 et l'installation des conseillers communaux.

Un des principaux objectifs de cette décentralisation est d'assurer la participation et l'implication des populations dans la planification et l'exécution de leurs projets de développement.

Le principe de planification communale donne aux communautés : la possibilité de participer aux différentes étapes d'élaboration de leurs plans de développement ainsi qu'à la mise en œuvre de ces plans.

Pour permettre aux communes de s'impliquer dans la planification de leur développement, on peut se référer à l'esprit de certains textes à savoir :

- La loi N° 2002 -012 du 11 juin 2002, déterminant les principes fondamentaux de la libre administration ainsi que leurs compétences et leurs ressources, qui précise en son article 99 que « le conseil municipal participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan départemental de développement ».
- De même la loi N° 2002 -013 du 11 juin 2002, portant transfert de compétences aux régions, départements et communes dispose en son article 36 que la commune participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans départementaux de développement, d'aménagement et d'urbanisme.
- Les dispositions de l'article 97 de la loi N° 2002 -013 du 11 juin 2002, portant transfert de compétences aux régions, départements et communes stipulent que : « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ».
- L'article 157 de la loi N° 2002 -013 du 11 juin 2002 précitée précise que « le budget des régions, du départements ou de la commune prévoit et autorise pour chaque année l'ensemble des ressources et charges de la région, du département ou de la commune... ». Cet article réaffirme ainsi le principe de l'universalité du budget qui veut que toutes les recettes et toutes les dépenses à réaliser par la collectivité territoriale soient prévues dans un budget unique annuel.
- C'est prenant en compte tous ces textes que le conseil municipal d'In Gall a décidé souverainement de réaliser une planification de son développement pour la période 2006/2009.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 Objectif global

Doter la commune d'un outil de planification qui indique les voies et moyens de cette planification (ressources humaines, financières à mobiliser, mesures d'accompagnement des réalisations, potentialités à développer, contraintes à surmonter) pour une durée de quatre (4) ans.

La commune se positionne comme maître d'ouvrage.

2.2 les objectifs spécifiques

- définir des axes stratégiques de développement de la commune en fonction de ses potentialités et de ses contraintes ;
- hiérarchiser et programmer les actions à mener en fonction des ressources propres et mobilisables par la commune;
- donner une référence et un instrument de négociation à la commune pour son développement économique social et culturel;
- créer une identité communale, une dynamique communale dans laquelle évoluent les élus et les communautés à travers des délégués.

2.3 Les résultats ou finalités

- Monographie réalisée;
- Les axes prioritaires de développement de la commune à court, moyen et long terme, sont identifiés et définis par les acteurs ;
- La planification des actions dans le temps et dans l'espace est réalisée;
- La commune dispose d'un outil de planification de son développement.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie comprend un certain nombre d'étapes à savoir: (i) Etape préparatoire, (ii) la Conduite des diagnostics participatifs(DP), (iii) Restitution des DP et Planification Participative, (iv) Rédaction du document du PCD, (v) Validation du PCD, (vi) Adoption du PCD et (vii) Popularisation du PCD, (viii) la mise en œuvre et suivi du PCD.

3.1 Etape préparatoire :

Elle a consisté à :

- Session de formation de l'équipe d'appui :

L'équipe composée d'un chef équipe et de trois (3) animateurs chargée d'appuyer le conseil communal a reçu une formation de deux jours.

Cette vise la maîtrise de la démarche d'élaboration d'un plan communal de développement.

Au cours de la formation plusieurs supports techniques sur la démarche ont été présentés à l'équipe.

Toujours dans le cadre de la formation, une séance de travail a eu lieu sur l'utilisation du GPS pour relever les coordonnées des sites et de certaines infrastructures pour réaliser des cartes thématiques comme outil de travail

- Prise de contacts entre les différentes parties (le conseil communal, l'équipe d'appui et le Programme LUCOP).

Il s'est agit de la présentation des membres de l'équipe au conseil communal.

Au cours de cette rencontre, il y a eu la signature de la convention tripartite de collaboration qui est l'étape de prise des engagements des parties impliquées. Cette étape a consisté à mettre en place les conditions de réussite du processus d'élaboration du PCD.

- Appréciation de la contribution financière de la commune :

Dans le cadre de l'élaboration du PCD, au cours d'une session du conseil communal, après l'examen des différentes charges relatives à la conduite du processus et conformément aux clauses contenues dans la convention tripartite, le conseil communal s'est engagé à participer financièrement et physiquement à l'organisation tout au long du processus.

- Le zonage :

L'équipe, la commission développement rural, le maire et l'antenne LUCOP Ingall ont effectué un travail préalable de sous-zonage de la commune, qui a permis d'identifier six zones: Irhazer, Azawak, Affala, Tadress, In Gall et Assamaka.

Ce sous zonage a fait, par la suite, l'objet d'une présentation au cours d'une session du conseil communal qui l'a validé après amendements.

- Rencontres avec les services déconcentrés de l'Etat :

Deux séances de travail se sont tenues à Tchirozerine, chef-lieu du Département, pour informer les autorités départementales et les services techniques sur l'élaboration du plan communal de développement.

La première mission a consisté à informer le niveau départemental sur la procédure d'élaboration du PCD, le recrutement du prestataire et le calendrier de l'exécution des différentes étapes du processus.

La seconde mission a rencontré les autorités départementales et les services techniques pour discuter sur la participation financière de la commune, la participation des services techniques aux travaux qui auront lieu au chef-lieu de la commune.

- Information/sensibilisation/communication :

Des missions d'informations et de sensibilisation sur la démarche PCD ont été effectuées dans les sous-zones Tadress, Affala, Irhazer, Azawak, Assamaka et In Gall pendant deux semaines.

L'objectif de ces missions est d'expliquer le processus d'élaboration du PCD, la décentralisation et les critères de choix des délégués des communautés à associer à côté du Conseil Municipal au nom des principes de la participation.

Au cours des missions, la démarche PCD a été expliquée dans les villages administratifs, campements et tribus des sous-zones.

Les membres de la mission ont largement insisté sur les objectifs et les finalités du PCD, mais aussi sur les critères que doivent remplir les personnes mandatées pour participer aux diagnostics participatifs et à la planification.

Un accent particulier a été mis sur la participation des femmes et des jeunes au cours de ces missions. Cela se justifie par la spécificité de ces groupes et par leur taille démographique.

3.2 Conduite des diagnostics participatifs (DP) :

Cette étape a été conduite par le conseil communal avec la facilitation de l'équipe d'appui à la commune dans le cadre l'élaboration de son PCD.

Les diagnostics se sont déroulés au niveau des sous-zones avec la participation des délégués issus des campements, tribus et villages qui constituent chaque sous zone. La durée moyenne d'un DP par sous zone est d'environ cinq jours.

Environ 130 délégués des sous zones ont participé aux différents diagnostics participatifs. La prise en charge des délégués sous zonaux a été assurée par la commune. On note également la contribution des populations des centres de regroupement qui a consisté à l'accueil, l'hébergement et l'organisation de la restauration ainsi que la tenue des réunions des diagnostics.

A la fin de chaque DP, une restitution sous zonale est faite et les différents délégués désignent parmi eux leurs représentants pour les travaux du niveau communal.

Ces représentants sont généralement composés de quatre personnes par sous zone dont une femme et un jeune.

3.3 Restitution des DP sous-zonaux et Planification Participative

Cette étape de restitution des DP et de planification a fait l'objet d'un atelier de quatre jours au chef lieu de la commune.

Cet atelier a vu la participation:

- des maires des communes voisines;
- des élus de la municipalité;
- des délégués des sous zones;
- des représentants des services déconcentrés de l'Etat départementaux et communaux;
- des représentants des partenaires au développement;
- des représentants des Associations socioprofessionnelles locales, régionales et nationales.

La restitution des DP sous-zonaux a consisté à la présentation des résultats des différents diagnostics participatifs à l'aide des cartes des ressources naturelles et d'infrastructures.

Il a été aussi présenté les potentialités et les contraintes de chaque sous zone ainsi que les résultats des analyses de ces potentialités et contraintes.

Après la présentation des résultats des diagnostics participatifs, les participants à l'atelier ont procédé à l'identification des axes stratégiques. Ceux-ci ont été identifiés conformément aux compétences dévolues aux communes, aux résultats des diagnostics et aux recommandations du forum sur la problématique de la mobilité tenu à In Gall du 14 au 17 février 2006.

Les différents axes stratégiques identifiés ont été traités par des commissions en travaux de groupes.

Le cahier de charges de chaque commission stipule la détermination d'un objectif global, des objectifs spécifiques, des indicateurs et le choix d'actions à mettre en œuvre en vue d'atteindre les différents objectifs.

Les actions retenues ont été budgétisées et programmées dans le temps.

Les résultats des travaux de groupes ont été présentés en plénière pour amendements et validation.

3.4 Rédaction des documents :

Après les travaux de restitution des DP et de planification, l'équipe d'appui s'est engagée dans la rédaction de la monographie de la commune ainsi que le document du Plan communal de Développement.

3.5 Restitution et Validation du PCD:

Le plan communal de développement est restitué puis validé au cours d'une session du conseil communal convoquée à cet effet.

3.6 Adoption du PDC par les autorités supérieures:

Cette étape consiste à la présentation du document au niveau de l'autorité de tutelle, qui est la préfecture, pour contrôle de conformité à la loi et aux stratégies nationales de développement.

3.7 Popularisation du PCD :

Cette étape consiste à faire connaître le document par le conseil communal aux populations de la commune à travers la sous-zone ainsi qu'aux partenaires et amis.

3.8 Mise en œuvre et suivi du PCD :

Il s'agit de mettre en place un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi, d'une stratégie de mobilisation de ressources financières, d'une stratégie de communication, d'un mécanisme d'exécution des actions planifiées et des mesures de renforcement des capacités des acteurs.

IV. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

4.1 Brève présentation de la commune.

Localisation : D'une superficie de 50000 km²; la commune d'In Gall fait partie du Département de Tchirozérine et occupe la partie Ouest de la région d'Agadez.

Elle est limitée:

- au Nord par la commune de Dannat (département d'Arlit) et la république d'Algérie;
- au Sud par les communes de Bermo et de Gadabégi (département de Dakoro) et de Tamaya (département d'Abalak);
- à l'Est par la commune urbaine de Tchirozérine (département de Tchirozérine) et la commune rurale d'Aderbissanat (département de Tchirozérine);
- à l'Ouest par la commune urbaine de Tchintabaraden (département de Tchintabaraden) et la commune rurale de Tassara (département de Tchintabaraden);
- à l'Extrême Nord-Ouest par le Mali.

- **Date de création de la commune :** Elle a été créée dans les limites de l'ancien poste administratif, par la Loi N° 2002 - 014 du 11 juin 2002 ainsi que son chef-lieu (In Gall).

- **Position géographique du siège :** Le village d'In Gall est situé à 160 km à l'ouest d'Agadez. Il est relié à la RN 25 par une bretelle goudronnée de 50 km au niveau du village de Mararaba.

- **Population totale :** Elle est 24792 habitants selon les matrices de recensement de 1996 à 2006. De 26316 habitants selon le RGP/H - 2001.

- **Nombre de villages et Akal ou terroirs d'attache:** Au total, la commune compte 8 villages administratifs, 105 Akals dans lesquels vivent 96 tribus et fractions de tribus (la fraction de tribu désigne dans notre cas un fractionnement en plusieurs familles qui se constituent en tribus en gardant souvent le même nom que la tribu mère : par exemple la tribu bikraoua qui se subdivise en Bikraoua I, Bikraoua II). Elle compte deux (2) groupements: Kel Fadey (touareg) et Bikaraoua (peuhl) et des tribus touarègues et peuhles non groupées.

- **Groupes ethniques¹ :** Kel Tamasheq avec 10494 hbts (42,32%), les Issawaghane avec 6002 hbts soit 24,20%, les Igdalanes avec 3940 hbts soit 15,89%, les Peuhls avec 2598 hbts (10,47%), les Kounta = 947 soit 3,81%, les Arabes = 812 soit 3,27%, et les Haoussa. (selon les matrices de recensement de 1996 à ce jour). Notons ici que le groupe Issawaghane inclut les groupes haoussa et certains groupes kel tamasheq ce qui le porte à 24,47%.

- **Principales activités :** Elevage, Maraîchage, Artisanat, Commerce et autres petits métiers.

¹ Ces calculs sont faits sur la base du recensement administratif. Les données issues de ce recensement ne sont pas exhaustives car elles ne prennent en compte que les populations qui relèvent administrativement du PA d'In Gall alors que beaucoup d'autres communautés dépendant d'autres localités (Bermo, Aderbissanat, Abalak, Tamaya, etc...) y vivent. Une autre difficulté réside dans le biais lié à la déclaration des faits d'état civil (décès, naissances,).

Les chiffres avancés sont souvent fonction d'enjeux: ils sont gonflés quand il s'agit de distribution gratuite de vivres en vue de maximiser le profit ou réduits pour contourner le paiement de l'impôt.

- **Relief :** le relief de la commune est diversifié, il comprend: des plaines dans l'Irhazer et l'Azawak, des vallées boisées dans le Tadress et Affala, des étendues sablonneuses (désertiques) dans le Tamesna.

On rencontre ça et là des formations collinaires dont les plus importantes sont localisées dans l'Irhazer et l'Azawak.

- **Sols :** Ils sont sablonneux dans le Tadress, Affala et Tamesna et Argileux et sablo-argileux dans l'Irhazer.

- **Végétation :** Elle est très variée et est constituée des arbustes et des espèces herbacées abondantes surtout dans le Tadress et moins abondantes dans la partie nord de la commune et quasi-inexistante dans le Tamesna.

- **Eaux :** La nappe aquifère est située à 600 mètres ; les puits présentent des profondeurs variables de 3 à 100 mètres ; deux (2) mares semi permanentes et un (1) barrage. Les forages de l'Irhazer exploitent la nappe fossile artésienne.

4.2 Analyse de l'état du développement de la commune

Le diagnostic de la commune rurale d'In Gall montre que celle-ci rencontre plusieurs contraintes qui entravent son développement, pourtant des potentialités importantes existent. Elles sont ici analysées selon les différents secteurs d'activités.

A/ Analyse des potentialités

Secteurs	Potentialités
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cheptel important - Aires de pâturage - Terres salées - Maîtrise de l'activité - Abondance des points d'eau - Mares permanentes et semi-permanentes - Existence des guérisseurs traditionnels - Existence d'une mutuelle de crédits et d'épargne - Existence de quelques marchés à bétail - Existence d' un potentiel génétique de races adaptées(<i>Ebirgal</i>) - La cure salée - Existence de quelques infrastructures vétérinaires (parc de vaccination, BAB, CIB)
Maraîchage	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des terres fertiles - Existence des coopératives maraîchères locales - Maîtrise de l'activité - Proximité des centres urbains importants et existence des pistes et d' une route goudronnée - Mares permanentes et semi-permanentes - Radios communautaires - Existence d'une mutuelle de crédits et d'épargne - Existence de partenaires intéressés par l'activité - Existence des nappes phréatiques et artésiennes très chargées

13

Tourisme et culture	<ul style="list-style-type: none"> -Existence du potentiel touristique important (cimetière de dinosaures, forêts fossilisées, gravures rupestres, culture et genre de vie nomade , salines, sources thermales palmeriaie ,etc.) - Richesse du patrimoine culturel spécifique à la région d'In Gall (Bianou, Gani, Cure salée, Guerwel) - Existence de structures locales de promotion touristique - Engouement à promouvoir le secteur touristique
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une population scolarisable - Existence d'écoles - Engouement de certaines communautés pour la scolarisation (ex: WodaaBés)
Santé humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques centres de santé intégrés et de cases de santé fonctionnelles - Existence d'une association locale d'hygiène et d'assainissement - Existence des deux ambulances - Existence d'une route bitumée reliant le chef de la commune à la RN 25 - Existence de la pharmacopée traditionnelle - Existence des sources thermales qui ont des vertus thérapeutiques (In Gall, Injitane, Tadekelt,) - Existence de dépôts pharmaceutiques
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des forages artésiens - Existence des mini adductions - Existence des sources thermales - Existence de nombreux puits à moderniser - Existence d'un savoir faire (puisatiers)
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un conseil communal composé de membres élus et de droit - Proximité d'une tutelle administrative (PA)et de services déconcentrés - Existence de partenaires techniques et financiers - Existence d'un cadre de concertation des différents intervenants de la commune ; - Existence de radios communautaires - Existence de structures organisées - Perception positive de la décentralisation auprès des populations locales
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Existence matières premières (tiges de panicum, fruits de l'acacia nilotica) - Maîtrise de l'activité - Existence de plusieurs coopératives artisanales - Tenue de la cure salée à In Gall - Existence de la RN25 et de nombreuses pistes

14

Commerce	<p>Existence d'un cheptel important dans la zone</p> <p>Pistes importantes (Assamaka, Arlit, Tchinta)</p> <p>Route RN 25 traverse une partie de la commune</p> <p>Proximité des marchés importants</p> <p>Radios communautaires</p> <p>Existence SONITEL et télé centres</p> <p>Existence d'une mutec</p> <p>Tenue annuelle de la cure salée</p>
Les Ressources Naturelles	<p>Existence de partenaires techniques et financiers</p> <p>Prise de conscience des populations face à la dégradation de leur environnement</p> <p>Régénération de certaines espèces ligneuses et herbacées</p> <p>Existence de quelque spécimen de faune sauvage</p> <p>Existence de techniques traditionnelles favorables à régénération des ressources pastorales (mobilité)</p> <p>Existence de structures locales intervenant dans le secteur de l'environnement (ADLI, APEL-ZP, Habidgui, etc.)</p> <p>Existence d'un cadre de concertation entre les différents acteurs à travers les Foras</p> <p>Existence d'un cadre de concertation réunissant les différents partenaires (PAC, LUCOP, AFRICARE, Côtes d'ARMOR, etc.) et le conseil municipal</p>
Communication /Transport	<p>Existence des radios BLU</p> <p>Existence des tété centres privés</p> <p>Le tronçon goudronné d'Agadez à Tamaya en passant par Ingall</p> <p>Existence des radios communication</p> <p>Service des PTT (Sonitel)</p> <p>Existence de pistes carrossables</p> <p>La mobilité des populations</p>

B. Analyses des contraintes

L'analyse de la problématique de développement suivant les contraintes relatives aux conditions de vie des populations faite lors du diagnostic participatif permet de dégager un certain nombre de préoccupations qui sont un frein au développement de la commune et au mieux-être des populations.

Cela se traduit par:

15

Secteurs	Contraintes	Causes
Elevage	<p>Une faible production pastorale due au manque de pâturage en période de soudure et aux maladies animales</p> <p>Faible productivité animale;</p> <p>Faible valorisation du capital cheptel</p>	<p>Forte pression des animaux</p> <p>Multiplication des points d'eau</p> <p>Insuffisance des pâturages</p> <p>Manque de vaccination</p> <p>Contagion des maladies</p> <p>Ramassage de la paille</p> <p>Barrage de Téguirwit empêchant l'inondation des plaines de l'Irhazer</p> <p>Difficulté de creuser des puits traditionnels (le faciès géologique argileux rend le creusage difficile et l'entretien coûteux)</p> <p>Insuffisance de la pluviométrie</p> <p>Prolifération des chacals</p> <p>Insuffisance des marchés hebdomadaires</p> <p>Désorganisation des coopératives</p> <p>Régression des races de bétail adaptées aux conditions écologiques locales (mouton rouge "Ebirqual")</p>
Maraichage	<p>Faible production maraîchère</p>	<p>Manque d'encadrement</p> <p>Insuffisance d'intrants agricoles</p> <p>Erosion hydrique</p> <p>Dégâts des animaux et ennemis de cultures</p> <p>Faible débit des puits et forages</p> <p>Manque d'animaux d'exhaure</p> <p>Désorganisation des coopératives</p>
Tourisme et culture	<p>Non valorisation des sites touristiques et des activités culturelles</p>	<p>Manque d'encadrement</p> <p>Méconnaissance des sites</p> <p>Désorganisation des coopératives</p> <p>Absence d'initiatives</p>
Education	<p>Faible fréquentation scolaire;</p>	<p>Insuffisance des enseignants</p> <p>Ignorance des parents</p> <p>Manque de cantines scolaires</p> <p>Manque de dortoirs</p> <p>Manque d'écoles</p> <p>Classes ne répondant pas aux normes techniques requises</p>
Santé humaine eau potable	<p>Persistance des maladies humaines et animales;</p>	<p>Insuffisance de centres de santé</p> <p>Coût élevé des évacuations sanitaires</p> <p>Mauvaise qualité d'eau</p> <p>Manque de latrines et douches publiques</p> <p>Salinité de l'eau de forage SEEN</p> <p>Impureté de l'eau des puits et puisards</p>

16

			Dépotoirs non utilisés Faible assistance en nutriments pour les enfants Cases de santé non fonctionnelles
Gouvernance locale	Faible capacité de gestion des biens communautaires et communales		Mauvaise habitude des projets dans le passé Manque de formations des élus Manque de formation des populations sur la décentralisation la bonne gouvernance et la gestion transparente
Artisanat	Faible production		Eloignement des centres d'approvisionnement Faible revenus des femmes et des jeunes, groupes vulnérables Faible structuration Faible offensive des organisations paysannes existantes (attentisme) Insuffisance des débouchés
Commerce	Faible pouvoir d'achat des populations;		Insuffisance des marchés Hebdomadaires Mauvais état des pistes Désorganisation des coopératives Faible sédentarisation des populations
GRN	Dégradation du milieu		Erosion hydrique Action du vent Coupe des arbres; ramassage de la paille Multiplication des points d'eau Sédentarisation Mauvais maillage des points d'eau pastoraux Surpâturage lié à la transhumance pour la cure salée (long séjour des transhumants externes) Feux de brousse Ravinement des terres
Communication et transport.	Difficultés dans la communication et les transports		Enlèvement de la commune Mauvais état des pistes Obsolescence et insuffisance de véhicules de transport en commun Faible couverture en moyens de télécommunication Faible couverture des radios communautaires.

Compte tenu de cette situation, les axes stratégiques de développement suivants ont été identifiés en vue d'atténuer, au terme de la mise en œuvre du plan, les effets de ces contraintes.

17

V. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

5.1 AXE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE

A/ Justification

Le but de cet axe est de permettre aux différents acteurs de mieux gérer leur commune.

Il s'agit ici de renforcer les capacités de principaux acteurs (conseil communal et divers autres acteurs) qui ont un rôle à jouer au sein du développement local.

Le conseil communal, par exemple est peu outillé pour remplir valablement sa mission. Il en est de même des autres structures (comités de gestion, coopératives, associations locales, etc.). Le renforcement des capacités de ces différents acteurs est indissociable du développement local surtout quand on sait par le passé que la gestion communautaire a montré ses limites et que le conseil communal est le maître d'ouvrage du PCD.

B/ Objectifs et résultats attendus

Objectif global

- Promouvoir la gouvernance locale

Objectifs spécifiques

1. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles de la commune
2. Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des organisations de base
3. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des ONG et Associations de développement
4. Promouvoir la transparence et la communication au sein de la commune
5. Informer et sensibiliser les populations

Résultats attendus

1. les capacités techniques et institutionnelles de la commune sont renforcées
2. les capacités techniques et organisationnelles des organisations de base sont renforcées
3. les capacités techniques et institutionnelles des ONG et Associations de développement sont renforcées
4. la transparence dans la gestion et la communication sont améliorées
5. les populations sont informées et sensibilisées

C/Actions à réaliser

1. Formation du conseil Municipal
2. Voyages d'études
3. Recrutement et formation du personnel communal
4. Acquisition d'un siège adéquat et définitif
5. Recensement administratif
6. Acquisition du matériel et équipement
7. Réalisation du diagnostic organisationnel des Organisations Communautaires de Base fonctionnelles
8. Formation technique et organisationnelle des OCB
9. Formations des chefs traditionnels
10. Appui institutionnel aux ONG et Associations de développement

18

11. Formation des autres acteurs (société civile, prestataires, les communes voisines...)
12. Création d'un journal communal
13. Diffusion des décisions (affichage, radios, journal, publication du bilan, sessions publiques,)
14. Organisation des rencontres citoyennes (fora)

D/Stratégies de mise en œuvre des actions

Dans le cadre de la gouvernance locale la stratégie va consister en des séries de formations destinées aux différents acteurs. Le conseil communal est l'instance qui assure la maîtrise d'ouvrage. Ces différentes formations seront confiées et exécutées par des opérateurs ou prestataires qui seront choisis par le conseil en fonction des critères de capacités et de leur maîtrise en matière de la gouvernance locale. Elles peuvent aussi être dispensées par les autres partenaires techniques et financiers. Les différentes formations seront dispensées au besoin au chef lieu de la commune ou dans d'autres localités que le conseil communal en jugera utiles (cadre d'intercommunalité).

Les voyages d'études prévus vont se dérouler en fonction d'un programme qui sera établi par le conseil communal qui déterminera les lieux indiqués en fonction de l'objectif et des acteurs intéressés. La commune peut également répondre aux offres des partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de la communication, la vie de la commune fera l'objet de la parution dans un journal des événements importants (décisions prises lors de la tenue des conseils, relations avec les partenaires, etc....)

E/Calendrier et Coûts indicatifs des actions (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unitaire	Années					Coût
			2006	2007	2008	2009	2009	
Formation du conseil Municipal	7	1000000	2	3	2	-	-	7000000
Voyage d'Etudes	2	3000000	1	1	-	-	-	6000000
Recrutement et formation du personnel communal	2	1000000	1	1	-	-	-	2000000
Acquisition d'un siège adéquat et définitif	1	33934800	1	-	-	-	-	33934800
Recensement administratif	1	5000000	1	-	-	-	-	5000000
Acquisition fournitures et matériels de travail	2	2500000	1	-	-	-	-	5000000
Réalisation du diagnostic organisationnel des Organisations Communautaires de Base fonctionnelles	10	250000	2	3	3	-	-	2500000
Formation technique et organisationnelle des OCB	10	1000000	2	3	3	-	-	10000000
Formations des chefs traditionnels	PM							PM
Appui institutionnel aux ONG et Associations de développement	4	1000000	-	2	1	1	1	4000000
formation des autres acteurs (société civile, prestataires, les communes voisines...)	4	1000000	1	1	1	-	-	4000000
Création d'un journal communal	2	2000000	-	1	-	-	-	4000000
Diffusion des décisions (affichage, radios, journal, publication du bilan, sessions publiques,)	16	50000	4	4	4	4	4	800000
Organisation des rencontres citoyennes (fora)	4	5000000	1	1	1	1	1	20000000
Totaux Axe 1			56134800	20950000	12950000	14200000	104234800	

5.2 - AXE 2 : RELANCER LES SECTEURS PRODUCTIFS

A/Justification

Cet axe comprend l'élevage et le maraîchage qui sont les deux activités principales des populations de la commune d'In Gall, ces deux activités sont les plus susceptibles de rapporter des revenus à la commune et par conséquent d'assurer la sécurité alimentaire de la population.

Pour cela, il est envisagé le renforcement de la couverture sanitaire du cheptel et la dotation en infrastructures vétérinaires (création de CIB, de cases vétérinaires et mise en place de banques aliments bétail).

Dans le domaine du maraîchage, les actions à entreprendre par la commune visent l'augmentation de la production par le fonçage des puits maraîchers bétonnés, l'aménagement et l'équipement de certains forages, mise en place d'un système d'approvisionnement en intrants, la protection des parcelles de production, etc.

B/Objectifs et résultats attendus

Objectif global

- Améliorer la production animale et maraîchère

Objectifs spécifiques

- Faciliter l'accès aux soins de santé animale
- Réduire les incidences des prédateurs sur les petits ruminants
- Rendre disponible les aliments complémentaires du bétail en période de soudure
- Améliorer l'accès du bétail à l'eau
- Améliorer la disponibilité en eau pour l'irrigation
- Améliorer la disponibilité en intrants agricoles
- Assurer les appuis conseils et la formation (mettre en place un système d'informations)
- Garantir la disponibilité des céréales (accessibilité des lieux d'approvisionnement et des prix)
- Ré dynamiser les coopératives et organisations d'éleveurs et de maraîchers

Résultats attendus

- Accès aux soins de santé animale est amélioré
- Les incidences des attaques des fauves sur les petits ruminants sont réduites
- Les aliments complémentaires du bétail sont disponibles
- L'accès à l'eau du bétail est amélioré
- La disponibilité en eau pour l'irrigation est assurée
- les intrants maraîchers et de l'élevage sont disponibles
- les appuis conseils sont assurés
- Production est améliorée
- la disponibilité des céréales est assurée
- un réseau de coopératives et d'organisation des producteurs est fonctionnel

C/Actions à réaliser

- Mener huit (8) campagnes de Vaccination du cheptel;
- Formation de 30 para vétérinaires;
- Création de quatre (4)cases vétérinaires;
- Création d'un (1) dépôt pharmaceutique vétérinaire;

- Abattage des fauves;
- Création de huit (8) banques d'aliments bétail;
- Réhabilitation de douze (12) BAB;
- Réhabilitation de neuf (9) puits communautaires (publics);
- Création de trois (3) parcs de vaccination en matériaux définitifs;
- Evaluation scientifique des races localement adaptées;
- Réintroduction des races localement adaptées aux conditions écologiques;
- Equiper quatre forages dans l'Ihazer pour cultures irriguées
- Fonçage d'un forage à Agock
- Construction et Réhabilitation de 35 PMB
- Création et approvisionnement d'un dépôt d'intrants agricoles
- Dynamiser 18 structures coopératives
- Encadrement rapproché de 17 sites
- Formation de 36 producteurs
- Renforcer le système d'exhaure
- Protection des berges;
- Renforcer la protection des jardins par des clôtures en grillage.

D/Stratégies de mise en œuvre

Dans le cadre de la santé animale, il s'agira de renforcer les infrastructures vétérinaires. Le conseil communal se chargera de déterminer les caractéristiques des cases vétérinaires en respectant les normes réglementaires et élaborera au besoin des dossiers d'appel d'offre pour la sélection des tâcherons à qui sera confiée la construction des différentes infrastructures.

Le dépôt pharmaceutique sera géré par un comité de gestion sous le contrôle du conseil communal avec l'appui du service communal de l'élevage. Les produits pharmaceutiques mis en place sous forme de fonds de roulement seront financés par le conseil communal avec l'appui de ses partenaires. La mise en place des banques aliments bétail se fera en fonction des besoins. Le stock sera mis en place pour être vendu aux éleveurs et les produits de la vente seront directement versés dans un compte (Mutec) géré par un comité de gestion qui doit rendre compte au conseil communal. Le stock sera renouvelé au besoin après la vente si la nécessité le commande.

Dans le cadre de l'hydraulique pastorale, des puits publics seront réhabilités en fonction des besoins que le conseil communal aura déterminé. Les travaux seront confiés par le conseil communal à des tâcherons spécialisés dans le domaine des puits pastoraux.

Des campagnes de sensibilisation et d'informations sur les avantages liés à la vaccination des animaux seront organisées en concertation avec tous les acteurs. Ces campagnes de sensibilisation seront confiées à des ONG et Associations d'éleveurs intervenant dans le domaine.

Pour le renforcement de l'approvisionnement en eau des cultures maraîchères, le conseil communal, maître d'ouvrage s'attellera à l'équipement de forages artésiens ainsi que le fonçage d'un autre forage. Les travaux seront exécutés par des entreprises spécialisées que le conseil communal aura sélectionné à travers des DAO. Ces puits seront construits par des entreprises sélectionnées par le conseil communal dans le respect des procédures de passation des marchés en vigueur.

Un mécanisme d'approvisionnement en intrants agricoles sera mis en place par le conseil communal avec l'appui de ses partenaires. Dans le cadre de l'organisation des producteurs, les coopératives des producteurs seront ré dynamisées à travers des regroupements et des formations pour mener à bien leurs activités. Cette tâche sera

confiée à des ONG sous le contrôle du conseil communal avec l'appui des services compétents de l'Etat.

Le conseil communal est tenu de demander la création d'un service communal de l'agriculture pour assurer l'encadrement des producteurs. Pour assurer la disponibilité des céréales, des banques seront créées. Leur implantation incombe au conseil communal. Leur gestion, de type communautaire sera confiée à des comités locaux de gestion qui seront formés, suivis et encadrés par le conseil communal.

E/Calendrier et coûts indicatifs des actions (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unitaire	Années				Coût
			2006	2007	2008	2009	
Mener des campagnes de Vaccination du cheptel	8	3000000	2	2	2	2	24000000
Formation de 30 para vétérinaires	3	500000		1	1	1	1500000
Création de cases vétérinaires	4	3500000	2	-	1	1	14000000
Création d'un (1) dépôt pharmaceutique vétérinaire	1	5000000	1				5000000
Abattage des fauves	4	PM	2	2	2	2	PM
Création de banques d'aliments bétail	S. sécurité	5000000	1				5000000
Réhabilitation de BAB	12	3000000	1	5	5	1	36000000
Réhabilitation de puits communautaires	9	500000	Etude	5	2	2	4500000
Création de parcs de vaccination en matériaux définitifs	3	PM					PM
Evaluation scientifique des races animales localement adaptées	Etude	2500000	1				2500000
Réintroduction des races localement adaptées aux conditions écologiques	PM						PM
Equiper des forages dans l'Irhazer pour cultures irriguées	4	PM					PM
Fonçage de forages	2	30000000	2	-	-	-	60000000
Construction et Réhabilitation de PMB	35	500000		10	10	15	17500000
Création et approvisionnement d'un dépôt d'intrants agricoles	1	3500000	-	-	1	-	3500000
Dynamiser structures coopératives	10	200000	2	5	3	-	2000000
Encadrement rapproché de 17 sites	17	200000	-	5	5	7	3400000
Formation de 30 producteurs	2	500000	1	1	-	-	1000000
Renforcer le système d'exhaure	PM	PM					PM
Protection des berges	PM	PM					PM
Renforcer la protection des jardins par des clôtures en grillage	PM	PM					PM
Création de Banques Céréalières BC	10	3000000		5	5		30000000
TOTAL AXE 2			89400000	46500000	51100000	22900000	209900000

5.3. AXE 3 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

A/ Justification

Les services sociaux de base sont dans notre cas, l'éducation, la santé, l'eau potable. Les investigations menées lors des DP dans les différentes sous zones avec les délégués ainsi qu'au niveau du secteur pédagogique d'In Gall révèlent que la fréquentation scolaire est très faible au niveau de la commune particulièrement en milieu nomade. Les jeunes filles sont le groupe le plus touché.

Sur le plan de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement, les quelques CSI et CS dont dispose la commune ne couvrent pas les besoins sanitaires compte tenu de l'étendue de la commune. Il y a donc la nécessité d'améliorer l'accès des populations aux soins de santé et de les sensibiliser sur les bonnes pratiques d'hygiène et de l'assainissement.

L'eau potable est une denrée rare dans la commune d' In Gall, les ouvrages hydrauliques relèvent pour l'essentiel de l'hydraulique pastorale d'où l'importance de prendre des mesures visant l'accès à l'eau potable.

B/Objectifs et résultats attendus

Objectif Global

- Améliorer les conditions de vie des populations locales en:
 - 1) Assurant la qualité et la couverture en eau potable
 - 2) Garantissant l'accès des populations aux soins
 - 3) Assurant les conditions d'hygiène et d'assainissement
 - 4) Rehaussant le taux de scolarisation
 - 5) Réduisant le taux d'analphabétisme

Les objectifs spécifiques

- Améliorer l'accès à l'eau potable
- Améliorer la couverture sanitaire
- Mettre en place des mesures d'hygiène et d'assainissement
- Rehausser le taux de scolarisation
- Créer les conditions d'une bonne fréquentation
- Promouvoir l'éducation non formelle
- Favoriser l'alphabétisation
- Améliorer le taux de fréquentation des centres alpha

Résultats attendus

- L'accès à l'eau potable est assuré
- La couverture sanitaire des populations est améliorée
- Les conditions de vie des populations sont améliorées
- Les mesures d'hygiène et d'assainissement sont mises en place
- Le taux de scolarisation est rehaussé
- Les conditions d'une bonne fréquentation sont réunies
- L'éducation non formelle est promue
- Le taux d'analphabétisme est réduit
- Des infrastructures sont créées

C/ Les actions à réaliser

Pour l'hydraulique

1. réhabilitation et équipement des ouvrages existants
2. fonçage et équipements des puits communautaires
3. réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau

Pour la santé

4. Construction et équipement des cases de santé
5. Construction des CSI
6. réhabilitation des cases de santé et des CSI
7. Transformation de CSI de type I en CSI de type II
8. Transformation de case de santé en CSI de type I
9. Prise en charge des salaires des agents de santé communautaire
10. Approvisionnement des cases de santé en médicaments
11. Amélioration des conditions de travail du personnel sanitaire
12. Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA
13. Electrification solaire des CSI et cases de santé

Pour l'hygiène et l'assainissement

14. sensibilisation des populations sur l'importance des ouvrages déjà existants
15. Installation des dépotoirs
16. Construction des toilettes publiques
17. Réalisation des fosses sceptiques
18. traitement des points d'eau stagnante

Pour l'éducation de base

19. Sensibilisation des parents
20. Création des zones prioritaires d'éducation
21. Construction d'infrastructures scolaires

Pour l'alphabétisation

22. Sensibilisation des populations
23. Réouverture des centres existants
24. Construction d'un centre d'Alphabétisation

D/Stratégies de mise en œuvre

Pour l'Hydraulique

Dans le domaine de l'amélioration de l'accès à l'eau potable; le conseil communal procédera à la réhabilitation et au fonçage des ouvrages hydrauliques, parfois avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Les différents travaux seront exécutés selon les procédures de passation des marchés dont la maîtrise d'ouvrages sera assurée par le conseil communal.

Après leur réalisation, les différents ouvrages seront gérés par des comités de gestion qui seront contrôlés et suivis par le conseil communal.

Le choix de l'implantation sera fait en session du conseil communal selon les besoins émis par les communautés.

Pour la santé

Pour améliorer la couverture sanitaire au niveau de la commune; il sera entrepris la construction des infrastructures sanitaires (CSI, Cases de santé). Ces infrastructures seront construites par des entreprises qui seront sélectionnées par le conseil communal à travers un système d'appel d'offre. Quant aux réhabilitation d'infrastructures; le conseil communal les confiera à des tâcherons identifiés sur place.

Les premières dotations en produits pharmaceutiques seront assurées par les communautés bénéficiaires. Le conseil communal prend en charge les primes mensuelles des agents de santé communautaire.

Il sera entrepris sous la responsabilité du conseil communal, à travers des ONG et Associations, des campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA au niveau des marchés, des gros centres et des localités à risque (Cas de Assamaka).

Pour l'hygiène et l'Assainissement

Dans le cadre de l'hygiène et de l'assainissement; les actions prévues seront réalisées sous le contrôle du conseil communal, par des structures locales intervenant dans le domaine. Il s'agira de mener des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des ouvrages existants et mis à la disposition des populations (dépotoirs, toilettes publiques, etc.). Il sera mis en place par le conseil communal d'un mécanisme pour la construction des fosses sceptiques renforcé d'un système d'évacuation des eaux usées opérationnel, avec une contribution des demandeurs.

Les eaux stagnantes feront l'objet d'un traitement périodique avec l'appui des services compétents pour éviter la prolifération des vecteurs de certaines maladies courantes (paludisme,...)

Pour l'éducation de base

Dans le domaine de l'éducation de base; la stratégie va consister pour le conseil communal à la recherche de l'augmentation du taux de scolarisation. Pour ce faire, il sera entrepris des campagnes de sensibilisation par le conseil communal à l'endroit des parents d'élèves sur toute l'étendue de la commune. Le conseil communal fera appel à des structures locales pour participer à ces campagnes d'informations.

Une évaluation périodique permettra de mesurer l'efficacité de ces campagnes d'informations qui auront au besoin un caractère continu. Pour solutionner les problèmes souvent évoqués (manque de cantine scolaire, insuffisance des enseignants), le conseil communal identifiera des zones prioritaires d'éducation pour créer des écoles avec des effectifs importants et éviter la dispersion des efforts et des effectifs entre plusieurs écoles situées dans la même localité.

La construction des infrastructures se fera par le conseil communal à travers le système de passation des marchés.

Pour l'Alphabétisation

Dans le cadre de l'enseignement non fonctionnel; le conseil communal procédera à l'identification des sites favorables pour procéder soit à la réouverture ou la création des centres. Avec l'appui des services de l'alphabétisation, le conseil communal se chargera d'informer et de sensibiliser les populations sur les avantages de l'alphabétisation. Les différentes étapes d'ouverture des centres seront confiées à des structures locales (recrutement et formation des instructeurs, contrôle et suivi pédagogique).

E/Calendrier et coûts indicatifs des actions (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unitaire	Années				Coût
			2006	2007	2008	2009	
réhabilitation et équipement des ouvrages existants	10	1000000	1	3	3	3	10000000
fonçage et équipement de puits communautaires	3	5500000	1	1	1		16500000
réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau	12	500000		4	4	4	6000000
construction et équipement des cases de santé	10	4500000	5	2	2	1	45000000
construction des CSI	3	20000000	1	1	1		60000000
Réhabilitation de CSI et CS	3	1000000	1	1	1		3000000
Prise en charge des salaires des agents de santé communaut.	385	48000	25	120	120	120	18480000
Approvisionnement des CS en MEG	10	170000	5	2	2	1	1700000
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA,...							0
Séances de réunion	120	20000	30	30	30	30	2400000
Emissions radio	120	50000	30	30	30	30	6000000
Production théâtrale (2 troupes)	3	1000000		1	1	1	3000000
Sensibilisation des populations sur les ouvrages déjà existants	PM						0
Construction des dépotoirs	20	100000	5	5	5	5	2000000
Construction de toilettes publiques	10	500000	1	3	3	3	5000000
Réalisation de fosses sceptiques	200	25000	50	50	50	50	5000000
Sensibilisation des parents							0
Dortoirs	12	5000000		4	4	4	60000000
Cantines							0
Puits scolaires	4	4500000		2	2		18000000
Appui en fournitures	12	150000		4	4	4	1800000
Prise en charge du personnel auxiliaire scolaire	432	48000	60	124	124	124	20736000
Construction et équipement du Secteur Pédagogique	1	12000000		1			12000000
Sensibilisation des populations							0
Réouverture des centres alpha	5	200000	2	3			1000000
Construction d'un centre d'alphabétisation	1	6000000			1		6000000
Alphabétisation des adultes	PM						0
TOTAUX AXE 3			82180000	110502000	108402000	57732000	358816000

29

5.4. AXE 4 : PROMOTION DU TOURISME ET DE LA CULTURE

A/Justification

Le tourisme et la culture sont des secteurs porteurs au niveau d'In Gall compte tenu des potentialités qui y existent. Le développement de ces secteurs peut générer des revenus pour la commune.

B/Objetif Global et résultats attendus

- Développer et valoriser le secteur du tourisme et valoriser le patrimoine culturel

Les objectifs spécifiques

1. Valoriser les sites touristiques
2. Créer des emplois
3. Augmenter les recettes de la commune
4. Instituer un festival international de Tendé (ex: transformation de la partie officielle de la cure salée en festival international de Tendé dont l'organisation se tiendra en fin Août de chaque année)
5. Réhabiliter les infrastructures socioculturelles
6. Instaurer une soirée "In Gall" à la cure salée

Les résultats attendus

1. le potentiel touristique est valorisé
2. les emplois sont créés
3. les recettes sont améliorées
4. Un festival international de Tendé institué
5. Infrastructures socioculturelles réhabilitées
6. Une soirée "In Gall" instaurée pendant la cure salée

C/Actions à réaliser

Pour le tourisme

1. Inventaire des sites
2. Aménagement des sites
3. création d'un musée
4. Formation des guides
5. Promotion des sites (élaboration de dépliants)
6. Renforcement des capacités des associations
7. placer des panneaux publicitaires

Pour la culture

1. Etude de faisabilité du festival
2. Organisation du festival
3. Réhabilitation de la MJC
4. Collecte et inventaire des ouvrages pour la bibliothèque
5. Identification des éléments du folklore pour la cure salée
6. Tenue de nuits "In Gall" à la cure salée
7. Création de parkings payants

D/Stratégies de mise en œuvre

Tourisme

Dans le domaine du tourisme; le conseil communal confiera à une structure locale, ONG ou Association, les tâches relatives à l'inventaire des sites, les modalités de création d'un musée, la formation des guides avec l'appui des autres partenaires (communes voisines, et associations spécialistes dans le domaine). Les actions relatives à la vulgarisation, la promotion et l'aménagement des sites seront menées par le conseil communal avec l'appui des structures intervenant dans ce domaine (APD, ONPPP/EGHAS). Il s'agira surtout d'identifier les sites potentiels et de procéder au choix de ceux qui feront l'objet d'aménagement et de vulgarisation sans que cela n'entache l'intérêt scientifique du patrimoine en place.

Culture

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel; la commune qui assure la maîtrise d'ouvrage procédera à la sélection d'un prestataire à qui sera confiée une étude de la faisabilité et de l'organisation du festival international de tendé. Cette étude s'inspirera au besoin des expériences d'autres festivals déjà organisés (à l'intérieur comme à l'extérieur du pays). Elle déterminera les modalités d'organisations du festival. La réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) sera confiée à un tâcheron qui exécutera les travaux selon un devis qui sera la base du contrat avec le conseil communal.

Les activités relatives à la cure salée seront menées par un comité mis en place par le conseil communal. Ce comité sera composé des élus et des personnes ressources désignées par le conseil communal. Il se chargera du choix des éléments qui peuvent constituer l'essentiel du folklore à proposer pour la nuit "In Gall" à la cure salée. Ce comité se chargera aussi de l'identification de l'emplacement du parking payant sur le site de la cure salée. Ce parking sera construit par une entreprise choisie par le conseil communal.

E/ Calendrier et coûts indicatifs des actions (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unitaire	Années				Coût
			2006	2007	2008	2009	
Inventaire des sites touristiques	3	220000	2	1			660000
Aménagement des sites touristiques	4	1500000		2	1	1	6000000
Création d'un musée	1	3000000			1		3000000
Formation des guides touristiques	2	500000		1	1		1000000
Promotion des sites							0
Confection Dépliants	500	1000		500			500000
Site Web							0
Renforcement des capacités des associations							0
Formation	4	500000	1	1	1	1	2000000
Placer des panneaux publicitaires	3	50000		3			150000
Publicités audiovisuelles							0
Etude de faisabilité du festival	1	300000		1			300000
Organisation du festival international de tendé	1	5000000			1		5000000
Réhabilitation de la MJC	1	2000000	1				2000000
Collecte et inventaire des ouvrages pour la bibliothèque							
Indemnités du bibliothécaire	41	25000	5	12	12	12	1025000
Identification des éléments du folklore pour la cure salée	8	200000	2	2	2	2	1600000
Nuit 'In Gall' à la cure salée	4	750000	1	1	1	1	3000000
Création de parkings payants	2	500000	1	1			
TOTAUX AXE 4			4715000	6820000	11650000	3150000	26235000

5.5 AXE 5 : DEVELOPPER LES SECTEURS DU COMMERCE, DES TRANSPORTS ET DE LA COMMUNICATION

A/Justification

Le commerce est une activité lucrative qui permet d'apporter des revenus à la commune, favoriser l'économie locale permet de redynamiser l'emploi et le revenu des particuliers .

Le commerce est également une activité qui attire de plus en plus les jeunes; cependant, le manque de fonds de roulement met l'activité au ralenti. A cela s'ajoute l'enclavement de la commune. Le développement de cet axe permettra de maintenir sur place la jeunesse qui, chaque année part pour un exode souvent infortuné faute d'emplois. La commune verra aussi ces recettes augmentées.

La commune entend développer les secteurs ci-dessus cités à travers la création de nouveaux marchés à caractère hebdomadaire ainsi que l'amélioration de l'état certaines pistes importantes reliant la commune à d'autres localités pour faciliter les transactions commerciales.

Au plan de la communication, elle oeuvrera à faciliter les échanges d'informations entre les localités, à étendre la couverture des radios communautaires, à en créer d'autres et à faire paraître régulièrement un journal communal traitant de la vie de la commune.

B/ Objectifs et Résultats attendus

Objectif global

- Ré dynamiser les activités commerciales par le désenclavement de la commune et l'accès à l'information

Objectifs spécifiques

1. Création et réhabilitation des marchés
2. Promotion des filières d'exportation (bétail, sel, dattes,..)
3. Aménager les pistes rurales reliant les gros centres
4. Aménager les gares routières
5. Renforcer les capacités des radios communautaires
6. Informer les populations sur la vie de la commune

Résultats attendus

Pour le commerce

1. les marchés de la commune sont réhabilités et fonctionnels
2. les filières d'exportation sont organisées
3. les activités de commerces sont renforcées
4. les recettes des communes sont améliorées

Pour le transport

1. les pistes rurales sont aménagées
2. les gares sont aménagées
3. le trafic routier est amélioré
4. Constitution d'une société de transports à capitaux locaux (opérateurs économiques)

Pour la communication

1. les capacités des radios communautaires sont renforcées
2. les populations sont informées sur la vie de la commune

C/ Actions à réaliser

Domaine	Actions
Commerce	<ol style="list-style-type: none">1. Recensement des commerçants2. Sensibilisation et information des commerçants3. Création de marchés4. Réhabilitation des marchés existants5. Aménagement des marchés6. Mise en place des structures de filières7. Sensibilisation sur l'importance de la mutuelle
Transport	<ol style="list-style-type: none">1. Identification des pistes rurales prioritaires2. Aménagement des pistes3. Création de gare routière
Communication	<ol style="list-style-type: none">1. équiper les radios communautaires d'émetteurs plus performants2. formation des animateurs3. échanges inter radios4. identifier les sites d'implantation des nouvelles radios5. Création de nouvelles radios6. Réhabilitation radio cure salée7. Diffusion des informations sur la vie de la commune8. Production et diffusion des émissions de sensibilisation

D/ Stratégies de mise en œuvre

Pour le commerce

Pour les activités de commerce, le conseil communal aura la charge à travers ces commissions spécialisées, de recenser les opérateurs économiques exerçant dans la commune et mener une campagne de sensibilisation et d'informations sur la système des recouvrements des impôts et taxes. Ces campagnes seront menées au niveau des marchés et des gros centres à travers des réunions qui seront conduites par le conseil communal.

La création des marchés sera précédée des campagnes d'informations et de sensibilisation en vue d'informer la population sur l'implantation des marchés hebdomadaires et leur jour d'ouverture. Quant à la construction des marchés, le conseil communal procédera à un appel d'offre pour le choix d'un adjudicataire.

Pour la mise en place des filières; le conseil communal procédera à l'identification des filières porteuses qui feront l'objet d'une organisation et d'un appui avec l'appui des structures locales compétentes (ONG, Associations,...).

Le conseil communal s'appuiera sur la Mutuelle d'Epargne et de Crédit qui bénéficiera d'un appui financier de la commune pour l'extension de ses services. Les modalités d'extension seront définies de commun accord entre le conseil communal et la tutelle de la Mutec. Le conseil communal mènera des actions d'informations auprès des populations pour les respects des procédures pour accéder aux services de la Mutec.

Pour le transport

Le conseil communal procédera dans un premier temps à l'identification des pistes prioritaires susceptibles d'être aménagées. Une étude sera menée pour déterminer la nature des travaux et leurs coûts pour le montage d'un dossier d'appel d'offre. Les travaux seront confiés et exécutés par une entreprise adjudicatrice sous le contrôle du conseil communal.

Le conseil communal déterminera avec l'appui des structures locales les travaux qui seront entrepris dans le cadre de la création de gares routières. Ces travaux seront confiés par le conseil communal à une entreprise de la place.

Pour la communication

Dans le cadre de la communication, les activités prévues seront confiées par le conseil communal à une structure spécialisée selon le système d'appel d'offre. Les différentes réalisations seront mentionnées dans un cahier de charges qui permettra au conseil communal de contrôler et de suivre l'exécution avec l'appui d'un prestataire. Le conseil communal se chargera de mettre à la disposition des radios communautaires des informations sur la vie de la commune à travers une commission chargée de l'information. Cette commission est chargée au nom du conseil communal de la production des émissions à diffuser selon les thèmes d'intérêt général ou tout autre thème qui préoccupe les autorités communales.

Le conseil communal est responsable du choix judicieux des lieux d'implantation de nouvelles radios communautaires.

E/Calendrier et coûts indicatifs des actions: (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unitaire	Années				Coût
			2006	2007	2008	2009	
Recensement des opérateurs économiques	1	200000	1				200000
Sensibilisation des opérateurs	1	300000	1				300000
Création de marchés	4	2000000	2	2			8000000
Réhabilitation des marchés existants	2	1000000	2				2000000
Aménagement des marchés	2	15000000	1		1		30000000
Mise en place des structures de filières	1	150000	1				150000
Sensibilisation sur les activités de la mutuelle	2	300000		1	1		600000
Aménagement des pistes	4	25000000	1	1	1	1	100000000
Création de gare routière	1	20000000		1			20000000
Equipement des radios communautaires	5	1000000		3	2		5000000
Formation des animateurs	2	500000		1	1		1000000
Création de nouvelles radios communautaires	2	25000000			1	1	50000000
Réhabilitation radio cure salée	1	200000					200000
Production et diffusion des émissions de sensibilisation	4	300000	1	1	1	1	1200000
TOTAUX AXE 5			47150000	53100000	68100000	50300000	218650000

37

5.6. AXE 6 : RELANCER LES ACTIVITES GENERATRICES DES REVENUS

A/Justification

Les AGR comprennent une gamme d'activités (artisanat, petit commerce, embouche, etc.). Ces activités occupent en majorité des femmes et des jeunes. Il faut noter que les investigations menées au cours des DP montrent que ces activités sont surtout pratiquées par des femmes qui sont à la fois le groupe le plus vulnérable et le plus important numériquement. A travers le développement de ces activités, la commune vise la réduction de la pauvreté des ménages et la stabilité de la jeunesse qui par faute d'emplois est tentée par l'exode souvent inopportun.

B/ Objectifs et Résultats

Objectif global

- Ré dynamiser les Activités Génératrices de Revenus

Objectifs spécifiques

1. Améliorer les conditions de travail des exploitants Sel/natron
2. Désenclaver les sites d'extraction
3. Promouvoir l'artisanat local
4. Relance du petit commerce

Résultats attendus

1. les conditions de travail des exploitants sel et natron sont améliorées
2. les sites d'extraction sont désenclavés
3. l'artisanat local est valorisé
4. le petit commerce est relancé

C/Actions à mener

1. Structuration des organisations coopératives
2. Formations des producteurs
3. Equipement des exploitants
4. Réparation du camion de Tiguida n'tessoumt
5. Aménagement des pistes
6. Création d'un complexe artisanal
7. Promotion des produits artisanaux
8. Mise en place des commissions foncières communale et villageoise
9. Organisation et participation à des foires
10. Organisation des filières
11. Renforcer les capacités de la Mutec
12. Informations/sensibilisation sur la Mutec

D/ Stratégies de mise en œuvre

Pour le développement des activités génératrices de revenus, les tâches relatives à la structuration des bénéficiaires (formation, équipement des exploitants, création de complexe artisanal) seront confiées à des structures locales que le conseil communal aura choisi selon un système de sélection.

Le conseil communal procédera à l'identification des pistes qui feront l'objet d'aménagements. Ce choix sera suivi d'une étude spécialisée qui déterminera la nature des travaux à entreprendre et leurs coûts. Cette étude permettra de procéder à l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour le choix d'une entreprise à laquelle sera confiée l'exécution des travaux.

E/ Calendrier et coûts indicatifs des actions (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unitaire	Années				Coût
			2006	2007	2008	2009	
Formation des organisations et coopératives	3	500000		1	1	1	1500000
Construction d'un complexe artisanal	1	15000000			1		15000000
Organisation et participation aux foires	4	2500000	1	1	1	1	10000000
Renforcement des capacités de la mutuelle	3	1000000		1	1	1	3000000
Information/sensibilisation sur la Mutec	3	250000		1	1	1	750000
Formation des producteurs du sel et natron	2	500000		1	1		1000000
Construction du magasin de stockage sel/natron	1	15000000			1		15000000
Réparation du camion	1	2500000	1				2500000
Suivi-évaluation	5	250000	1	1	1	2	1250000
TOTAUX AXE 6			5250000	5000000	35000000	4750000	50000000

5.7. AXE 7: ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

A/ Justification

La commune d'In Gall est en zone pastorale, elle doit tenir compte de sa spécificité (mobilité de sa population et accueil de transhumants sur son territoire.) Pour une préservation des ressources naturelles elle doit

- Faciliter la mobilité ;
- appui aux systèmes pastoraux de taille familiale
- appui aux AGR complémentaires et non en compétition avec le secteur pastoral

La gestion rationnelle de ressources naturelles est la condition sine qua non pour la préservation de l'environnement.

B/ Objectifs et Résultats

Objectif global

- Conserver et protéger l'environnement

Objectifs spécifiques

1. Restaurer les espaces dégradés
2. Gérer rationnellement les ressources sylvo-pastorales
3. Atténuer les impacts négatifs sur l'environnement

Résultats attendus

1. les espaces dégradés sont restaurés
2. les ressources naturelles sont bien gérées
3. les impacts négatifs sur l'environnement sont atténués
4. les ressources naturelles sont protégées

C/ Actions à mener

Vulgarisation des conclusions du forum sur la problématique de la mobilité, à savoir :

Objectif	Méthode	Engagements du conseil municipal
Faciliter l'accès des points d'eau aux transhumants	1/ Vulgarisation des textes, règles et pratiques en vue de faciliter l'accès à l'eau	S'engage à valoriser toutes les règles et pratiques en vue de faciliter l'accès à l'eau à travers des missions de sensibilisation dans des réunions, rencontres avec les populations et dans les missions des élus pris individuellement
Accepter le caractère public et pastoral de aires de pâturage en respectant les règles locales existantes (us et coutumes) notion d'hôtes Ex : Ne pas se placer sur les aires de pâturage	2/ Combattre l'appropriation à titre privée des espaces pastoraux (ranching, maraîchages, champs) Favoriser et multiplier les rencontres d'échange inter communautaires et inter communale	S'engage à sensibiliser les populations sur la vocation pastorales des espaces pastoraux et à dénoncer toute violation des textes et règlement en vigueur au Niger
Renforcer l'entraide et la solidarité entre les éleveurs eux mêmes et entre éleveurs et agriculteurs (habanayé, gratuité du gardiennage, chiyitte, restitution gratuite des animaux égarés, respecter les marques)	3/ Favoriser et multiplier les rencontres d'échange inter communautaires et inter communales	S'engage à favoriser, à multiplier dans la limite de nos moyens les rencontres d'échange intercommunautaires et inter communales
Déclaration des maladies et autres pathologies Vaccination à temps des animaux	4/ Amener les éleveurs et l'état à respecter la périodicité des campagnes de vaccination	S'engage à sensibiliser les populations à prendre en charge les soins de santé de leurs bétails et à appuyer dans la limite de leurs moyens les campagnes de vaccination conformément aux délibérations de nos conseils

Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer;
Réalisation d'ouvrages CES/DRS;
Plantation d'arbres;
Réalisation de bandes pare feux;
Création de marché de bois;
Appui au service de l'Environnement;
Formation de brigadiers forestiers;
Réglementation du ramassage de la paille;
Promotion des foyers améliorés et utilisation du charbon minéral.

41

D / Stratégies de mise en œuvre

Stagissant de la vulgarisation des conclusions du forum sur la mobilité, le conseil communal intégrera cet aspect dans ses thèmes de campagnes de sensibilisation conformément à ses engagements pris lors dudit forum. (cf tableau ci-dessus)

Dans le cadre de la gestion des ressources naturelles, au vu des actions retenues, le conseil communal procédera à une étude qui déterminera l'ampleur des seuils d'épandage et leurs coûts ainsi qu'à la nature des travaux CES/DRS qui seront entrepris pour la protection de l'environnement. Cette étude sera confiée à un prestataire spécialisé dans le domaine du génie rural. Les résultats de cette étude détermineront la pertinence ou non d'entreprendre ces travaux. La commune peut exécuter ces travaux sous forme de HIMO (Haute intensité de main d'œuvre).

Pour les activités relatives aux formations, l'utilisation du charbon minéral, la promotion des foyers améliorés, le conseil communal les confiera à des structures locales. Pour certaines activités comme le ramassage de la paille, le conseil communal déterminera les modalités à respecter dans la conduite de cette activité.

42

E/ Calendrier et coûts indicatifs des actions (montant en francs CFA)

Actions à mener	Qté	Prix unit.	Années				Coût
			2006	2007	2008	2009	
Vulgarisation des engagements du forum sur la mobilité	2	500000	1	1			1000000
Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer	1	3500000	1				3500000
Réalisation d'ouvrages CES/DRS	200	90000	50	50	50	50	18000000
Plantation d'arbres	10000	300	1000	3000	5000	1000	3000000
Réalisation de bandes pare feu	200	21000	50	50	50	50	4200000
Création d'un marché de bois	1	2000000	1				2000000
Appui au service de l'environnement							PM
Vulgarisation du foyer amélioré et utilisation du charbon minérale	2	500000	2				1000000
Formation brigadiers forestiers	2	500000	1	1			1000000
TOTAUX AXE 7			13350000	7450000	7050000	5850000	33700000

43

VI. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE
6.1. Programmation des actions dans l'espace et dans le temps pour 2006 - 2009

AXES STRATEGIQUES	Unité	Qté	Localisation	Responsables	Programmation pluriannuelle			
					2006	2007	2008	2009
AXE 1								
Formation du conseil Municipal	Session	7	In Gall	CM+partenaire	2	3	2	-
Voyages d'études	voyage	2	Minaka (Mali), Burkina Faso	CM + Partenaire	1	1		
Recrutement et formation SG et SM	formations	2	In Gall	CM+ partenaire	1	-	1	-
Acquisition d'un siège adéquat et définitif	Infra	1	In Gall	CM+ partenaire	1		-	-
Acquisition fournitures et matériels siège	Lot	4	In Gall	CM+ partenaire	1	2	2	2
Recensement administratif	Recensement	1	Commune	CM+ partenaire	1			
Création d'un journal communal	Journal	3	commune	CM+ partenaire	-	1	1	1
Diffusion des décisions (affichage, radios, journal)	Diffusion	16	Commune	CM+ partenaire	4	4	4	4
Organisation des rencontres citoyennes (fora)	Forum	4	In Gall	CM+ partenaire	1	1	1	1
Information et sensibilisation des populations	tournée	4	Commune	CM	1	1	1	1
Réalisation du diagnostic organisationnel des OCB fonctionnelles	DO	10	Commune	CM+ partenaire	2	4	4	4
Formations technique et organisationnelle des OCB	Formation	10	In Gall	CM+ partenaire	2	3	3	2
formation des élus et autres acteurs	Formation	4	In Gall	CM+ partenaire	-	1	1	1
Formation technique et organisationnelle des ONG et AD	Formation	3	In Gall	CM+ partenaire	-	1	1	1
Appui institutionnel aux ONG et AD	Appui	4	In Gall	CM+ partenaire	1	1	1	1
AXE 2								
Mener des campagnes de vaccination du cheptel	Campagne	8	Commune	CM+ partenaire	2	2	2	2
Création cases vétérinaires	Infra	4	Commune	CM+ partenaire	2	-	1	1
Création d'un dépôt Pharmaceutique Vétérinaire	Infra	1	In Gall	CM+partenaire	1			
Abattage des fauves	Chasse	4	Commune	CM	2	1	1	1

44

Evaluation des races animales localement adaptées (mouton Ebirgual)	Etude	1	Irhazer, Affala, Azawak	CM + partenaire	1			
Création de Banques aliments bétail	Stock de sécurité	1	In Gall	CM+partenaire	1			
Réhabilitation de puits	Infra	9	Commune	CM+partenaire	Etude	5	2	2
Equiper les forages	Infra	4	Commune	CM+partenaire	Etude	2	1	1
Fonçage de forages	Infra	2	Aghok, Tiguida n'Tessoumt	CM+partenaire	2	-	-	-
Construction et réhabilitation de PMB	Infra	20	Irhazer, In Gall	CM+partenaire		10	10	
Création et approvisionnement de dépôt d'intrants agricoles	Infra	1	In Gall	CM+partenaire	-	-	1	-
Dynamiser les structures coopératives	Formation	10	Commune	CM+partenaire	2	5	3	
Encadrement de proximité d'organisations de producteurs	Sites	17	Commune	CM+partenaire	-	5	5	7
Formation des 30 producteurs	Formation	2	Commune	CM+partenaire	1	1	-	-
Création Banques Céréalières BC	Infra	10	Commune	CM+partenaire		5	5	
AXE 3								
Réhabilitation et équipement des ouvrages existants	Infra	10	Commune	CM+partenaire	1	3	3	3
Fonçage et équipement de puits communautaires	Infra	3	Commune	CM+partenaire	1	1	1	
Réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau	Ouvrage	12	Commune	CM+partenaire		4	4	4
Construction et équipement des cases de santé	Infra	10	Commune	CM+partenaire	5	2	2	1
Construction des CSI	Infra	3	Commune	CM+partenaire	1	1	1	
Réhabilitation de CSI et CS	Infra	3	Commune	CM+partenaire	1	1	1	
Prise en charge des salaires des agents de santé communautaire	Salaire mensuel	473	Commune	CM	113	120	120	120
Approvisionnement des CS en MEG	Produits Phar.	10	Commune	CM+partenaire	5	2	2	1
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA	Mission		Commune	CM+partenaire				
Séances de réunion	Séance	120	Commune	CM	30	30	30	30
Emissions radio	Emission	120	Commune	CM+partenaire	30	30	30	30
Production théâtrale (2 troupes)	Pièce	3	Commune	CM+partenaire		1	1	1

45

Sensibiliser les populations sur les ouvrages déjà existants		PM	Commune	CM				
Construction des dépotoirs	Infra	20	Commune	CM+partenaire	5	5	5	5
Construction de toilettes publiques	Infra	10	Assamaka, Mararaba, Ingall	CM+partenaire	1	3	3	3
Réalisation de fosses sceptiques	Infra	200	In Gall	CM+partenaire	50	50	50	50
Création de zones prioritaires d'éducation	ZPE	12	Commune	CM+partenaire		4	4	4
Classes	Infra	12		CM+partenaire	5	2	3	2
Dortoirs	Infra	12	Commune	CM+partenaire		4	4	4
Cantines scolaires	Cantine	12	Commune	CM+partenaire	5	2	3	2
Puits scolaires	Infra	4	Commune	CM+partenaire		2	2	
Appui en fournitures	Fourniture scolaire	12	Commune	CM+partenaire		4	4	4
Prise en charge du personnel auxiliaire	Agent	492	Commune	CM	60	144	144	144
Réouverture des centres d'alphabétisation	Infra	5	Commune	CM	2	3		
Construction d'un centre d'alphabétisation	Infra	1	Commune	CM+partenaire			1	
Construction et équipement du Secteur Pédagogique	Infra	1	In Gall	CM+partenaire		1		
				CM+partenaire				
Inventaire des sites touristiques	Etude	3	Commune	CM+partenaire	2	1		
Aménagement des sites touristiques	Infra	4	Commune	CM+partenaire		2	1	1
Création d'un musée	Infra	1	In Gall	CM+partenaire	1			
Formation des guides touristiques	Formation	3	In Gall	CM+partenaire	1	2	-	-
Promotion des sites touristiques	PM		In Gall	CM+partenaire				
Confection Dépliants	Dépliant	500	In Gall	CM+partenaire		500		
Site Web	PM		In Gall	CM+partenaire				
Formation des Associations	Formation	4	In Gall	CM+partenaire	1	1	1	1
Placer des panneaux publicitaires	Panneau	PM		CM+partenaire				
Publicités audiovisuelles	publicité	PM		CM+partenaire				
Etude de faisabilité du festival	Etude	1	Commune	CM+partenaire		1		
Organisation du festival international de Tindé	Festival	1	In Gall	CM+partenaire			1	
Réhabilitation de la MJC	Infra	1	In Gall	CM+partenaire	1			
Collecte et inventaire des ouvrages pour la bibliothèque	Inventaire	4		CM+partenaire	1	1	1	1
Formation du bibliothécaire	Formation	1			1			

46

Paiement des primes du bibliothécaire	Prime/mois	41	Commune	CM+partenaire	5	12	12	12
Identification des éléments du folklore pour la cure salée	Sélection	8	Commune	CM	2	2	2	2
Nuit "In Gall" à la cure salée	Soirée	4	In Gall	CM	1	1	1	1
Création de parkings payants	Infra	2	In Gall	CM	2			
AXE 5								
Recensement des opérateurs économiques	Recensement	1	Marchés, Villages	CM	1			
Sensibilisation des opérateurs	Séance	1	Commune	CM	1			
Création de marchés	Infra	4	Commune	CM+partenaire	2	2		
Réhabilitation des marchés existants	Infra	2	Commune	CM	2			
Aménagement des marchés	Infra	2	Commune	CM+partenaire	1		1	
Mise en place des structures de filières	Filière	1	Commune	CM+partenaire	1			
Sensibilisation sur les activités de la mutuelle	Séance	2	Commune	CM+partenaire	-	1	1	
Aménagement des pistes	Infra	4	Commune	CM+partenaire	-	2	1	1
Création de gare routière	Infra	1	In Gall	CM+partenaire	-	1		
Equiper des radios communautaires	Infra	5	Commune	CM+partenaire	-	3	2	
Formation des animateurs	Formation	2	Commune	CM+partenaire		1	1	
Création de nouvelles radios communautaires	Infra	2	Commune	CM+partenaire	-		1	1
Réhabilitation radio cure salée	Infra	1	In Gall	CM	1			
Production et diffusion des émissions de sensibilisation	Emission	4	Commune	CM	1	1	1	1
AXE 6								
Formation des organisations et coopératives	Formation	3	Commune	CM+partenaire	-	1	1	1
Construction d'un complexe artisanal	Infra	1	In Gall	CM+partenaire	-		1	
Organisation et participation aux foires	Foire	4	In Gall	CM+partenaire	1	1	1	1
Renforcement des capacités de la mutuelle	Appui	3	In Gall	CM+partenaire	-	1	1	1
Information/sensibilisation sur la Mutec	Séance	3	Commune	CM+partenaire	-	1	1	1
Formation des producteurs du sel et natron	Formation	2	T.Tessoumt, Azélik	CM+partenaire	-	1	1	
Construction de magasin de stockage sel/natron	Infra	1	T.Tessoumt	CM+partenaire			1	
Réparation du camion	Réparation	1	T.Tessoumt, Azelik, Tedikelt	CM+partenaire	1			

47

Suivi-évaluation	Suivi	5	Commune	CM+partenaire	1	1	1	2
AXE 7								
Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer	Infra	2	Irhazer	CM+partenaire	Etude	1	1	
Réalisation d'ouvrages CES/DRS	Ouvrage	200	Commune	CM+partenaire	50	50	50	50
Plantation d'arbres	Plant	10000	Commune	CM	1000	3000	5000	1000
Réalisation de bandes pare feu	Km	200	Commune	CM+partenaire	50	50	50	50
Création de marché de bois	Infra	1	Aghabarghabar	CM	1	-	-	-
Appui au service technique de l'environnement	Appui	PM		PM	-	-	-	-
Formation brigadiers forestiers	Formation	3	Commune	CM+partenaire	1	1	1	-
Vulgarisation du foyer amélioré et utilisation du charbon minérale	Vulgarisation	1	Commune	CM	1	-	-	-
Vulgarisation des conclusions du forum sur la mobilité	vulgarisation	2	Commune	CM + partenaire	1	1	-	-

48

VII. PROGRAMMATION FINANCIERE DES ACTIVITES

Axes stratégiques	Unité	Qté	Prix unitaire	ANNEES				
				2006	2007	2008	2009	Montant
AXE 1								
Formation du conseil Municipal	Session	7	1000000	2	3	2	0	7000000
Voyages d'études	Voyage	2	3000000	1	1	0	0	6000000
Recrutement et formation SG et SM	Formation	2	1000000	1	1	0	0	2000000
Acquisition d'un siège adéquat et définitif	Infra	1	33934800	1	0	0	0	33934800
Acquisition fournitures et matériels	Lot	1	5000000	1				5000000
Recensement administratif	Rec.	2	2500000	1			1	5000000
Création et édition d'un journal communal	Journal	10	250000	2	3	3	2	2500000
Diffusion des décisions (affichage, radios, journal)	Diffusion	10	1000000	2	3	3	2	10000000
Organisation des rencontres citoyennes (fora)	Forum	PM						0
Information et sensibilisation des populations	tournée	4	1000000	0	2	1	1	4000000
Réalisation du diagnostic organisationnel des OCB fonctionnelles	DO	4	1000000	1	1	1	1	4000000
Formations technique et organisationnelle des OCB	Formation	2	2000000	0	1	0	1	4000000
Formation des élus et autres acteurs	Formation	16	50000	4	4	4	4	800000
Formation technique et organisationnelle des ONG et AD	Formation	4	5000000	1	1	1	1	20000000
Appui en équipement aux ONG et AD	Appui							0
TOTAUX AXE 1				56134800	20950000	12950000	14200000	104234800
AXE 2								
Mener des campagnes de Vaccination du cheptel	Campagne	8	3000000	2	2	2	2	24000000
Formation de 30 para vétérinaires	formation	3	500000		1	1	1	1500000
Création de cases vétérinaires	Infra	4	3500000	2	0	1	1	14000000
Création d'un (1) dépôt pharmaceutique vétérinaire	Infra	1	5000000	1				5000000
Abattage des fauves	Campagne	4	0	2	2	2	2	0
Création de banques d'aliments bétail	Infra	1	5000000	1				5000000
Réhabilitation de BAB	Infra	12	3000000	1	5	5	1	36000000
Réhabilitation de puits communautaires	Infra	9	500000	1	5	2	2	5000000
Création de parcs de vaccination en matériaux définitifs	infra	3	0	0				0

49

Evaluation scientifique des races animales localement adaptées	Etude	1	2500000	1				2500000
Réintroduction des races localement adaptées aux conditions écologiques		0	0	0				0
Equiper des forages dans l'Ihazer pour cultures irriguées	Infra	4	0	0				0
Fonçage de forages	Infra	2	30000000	2	0	0	0	60000000
Construction et Réhabilitation de PMB	Infra	35	500000		10	10	15	17500000
Création et approvisionnement d'un dépôt d'intrants agricoles	Infra	1	3500000	0	0	1	0	3500000
Dynamiser structures coopératives		10	200000	2	5	3	0	2000000
Encadrement rapproché de 17 sites		17	200000	0	5	5	7	3400000
Formation de 30 producteurs	Formation	2	500000	1	1	0	0	1000000
Renforcer le système d'exhaure	Equipement	0	0	0				0
Protection des berges	Infra	0	0	0				0
Renforcer la protection des jardins par des clôtures en grillage	Infra	0	0	0				0
Création de Banques Céréalières BC	Infra	10	3000000		5	5		30000000
TOTAUX AXE 2				89900000	46500000	51100000	22900000	210400000
AXE 3								
Réhabilitation et équipement des ouvrages existants	Infra	10	1000000	1	3	3	3	10000000
Fonçage et équipement de puits communautaires	infra	3	5500000	1	1	1		16500000
Réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau	ouvrages	12	500000		4	4	4	6000000
Construction et équipement des cases de santé	Infra	10	4500000	5	2	2	1	45000000
Construction des CSI	Infra	3	20000000	1	1	1		60000000
Réhabilitation de CSI et CS	infra	3	1000000	1	1	1		3000000
Prise en charge des salaires des agents de santé communautaire	salaires	385	48000	25	120	120	120	18480000
Approvisionnement des CS en MEG	Approv.	10	170000	5	2	2	1	1700000
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA, la grippe aviaire, le paludisme,..	Campagne							0
Séances de réunions	séance	120	20000	30	30	30	30	2400000
Emissions radio	Production	120	50000	30	30	30	30	6000000
Production théâtrale (2 troupes)	Production	3	1000000		1	1	1	3000000

50

Sensibilisation des populations sur les ouvrages déjà existants	Campagne	0						0
Construction des dépotoirs	Infra	20	100000	5	5	5	5	2000000
Construction de toilettes publiques	Infra	10	500000	1	3	3	3	5000000
Réalisation de fosses sceptiques	infra	200	25000	50	50	50	50	5000000
Sensibilisation des parents	campagne							0
Création de zones prioritaires d'éducation	Zone	12	100000		4	4	4	1200000
Classes	infra	12	4500000	5	2	3	2	54000000
Dortoirs	infra	12	5000000		4	4	4	60000000
Cantines	infra							0
Puits scolaires	infra	4	4500000		2	2		18000000
Appui en fournitures	Appui	12	150000		4	4	4	1800000
Prise en charge du personnel auxiliaire scolaire	salaire	432	48000	60	124	124	124	20736000
Construction et équipement du Secteur Pédagogique	Infra	1	12000000		1			12000000
Sensibilisation des populations	Campagne							0
Réouverture des centres alpha	Infra	5	200000	2	3			1000000
Construction d'un centre d'alphabétisation	Infra	1	6000000			1		6000000
Alphabétisation des adultes	Education	0						0
TOTAUX AXE 3				82180000	110502000	108402000	57732000	358816000
AXE 4								
Inventaire des sites touristiques	Etude	3	220000	2	1			660000
Aménagement des sites touristiques	Infra	4	1500000		2	1	1	6000000
Création d'un musée	Infra	1	3000000			1		3000000
Formation des guides touristiques	Formation	2	500000		1	1		1000000
Promotion des sites	Promotion							0
Confection Dépliants		500	1000		500			500000
Site Web								0
Formation		4	500000	1	1	1	1	2000000
Placer des panneaux publicitaires		3	50000		3			150000
Publicités audiovisuelles								0
Etude de faisabilité du festival	Etude	1	300000		1			300000
Organisation du festival international de tendé	Festival	1	5000000			1		5000000

51

Réhabilitation de la MJC	Infra	1	2000000	1				2000000
Collecte et inventaire des ouvrages pour la bibliothèque	Mission							0
Indemnités du bibliothécaire	Indemnités	41	25000	5	12	12	12	1025000
Identification des éléments du folklore pour la cure salée		8	200000	2	2	2	2	1600000
Nuit 'In Gall' à la cure salée	Soirée	4	750000	1	1	1	1	3000000
Création de parkings payants	Infra	2	500000	1	1			1000000
TOTAUX AXE 4				4715000	7120000	11950000	3450000	27235000
AXE 5								
Recensement des opérateurs économiques	Recense	1	200000	1				200000
Sensibilisation des opérateurs	Campagne	1	300000	1				300000
Création de marchés	Infra	4	2000000	2	2			8000000
Réhabilitation des marchés existants	Infra	2	1000000	2				2000000
Aménagement des marchés	Infra	2	15000000	1		1		30000000
Mise en place des structures de filières		1	150000	1				150000
Sensibilisation sur les activités de la mutuelle		2	300000		1	1		600000
Aménagement des pistes		4	2500000	1	1	1	1	10000000
Création de gare routière		1	20000000		1			20000000
Equiperment des radios communautaires		5	1000000		3	2		5000000
Formation des animateurs		2	500000		1	1		1000000
Création de nouvelles radios communautaires		2	25000000			1	1	50000000
Réhabilitation radio cure salée		1	200000	1				200000
Production et diffusion des émissions de sensibilisation		4	300000	1	1	1	1	1200000
TOTAUX AXE 5				47150000	53100000	68100000	50300000	218650000
AXE 6								
Formation des organisations et coopératives		3	500000		1	1	1	1500000
Construction d'un complexe artisanal		1	15000000			1		15000000
Organisation et participation aux foires		4	2500000	1	1	1	1	10000000
Renforcement des capacités de la mutuelle		3	1000000		1	1	1	3000000
Information/sensibilisation sur la Mutec		3	250000		1	1	1	750000
Formation des producteurs du sel et natron		2	500000		1	1		1000000

52

Construction du magasin de stockage sel/natron	1	15000000				1		15000000	
Réparation du camion	1	2500000				1		2500000	
Suivi-évaluation	5	250000				1	2	1250000	
TOTAUX AXE 6			5250000	50000000	35000000	4750000		500000000	
AXE 7									
Vulgarisation des engagements du forum sur la mobilité	2	500000				1		1000000	
Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer	1	3500000						3500000	
Réalisation d'ouvrages CES/DRS	200	90000				50	50	18000000	
Plantation d'arbres	10	300				1000	5000	3000000	
Réalisation de bandes pare feu	200	21000				50	50	4200000	
Création d'un marché de bois	1	2000000						2000000	
Appui au service de l'environnement								0	
Vulgarisation du foyer amélioré et utilisation du charbon minérale	2	500000				2		1000000	
Formation brigadiers forestiers	2	500000				1	1	1000000	
TOTAUX AXE 7			13350000	7450000	7050000	5850000		33700000	
TOTAUX PCD		2006	298679800	2007	250622000	2008	294552000	2009	159182000
									1003035800
									COUT GLOBAL

VIII. STRATEGIE GLOBALE DE MISE EN ŒUVRE

8.1 Horizon temporel

La durée de ce plan de développement communal est de quatre ans (2006 - 2009).

Il sera appuyé pour chaque année :

- D'une planification annuelle élaborée par le conseil municipal afin de faciliter son exécution ;
- D'une séance de suivi évaluation, et ré programmation des actions par le conseil avec l'appui des prestataires et les partenaires ;
- D'un suivi de l'exécution par le conseil et les services déconcentrés ;
- Annuellement ce plan sera suivi et réajusté ;
- Il sera réadapté si nécessaire par le conseil avec les partenaires.

8.2 Définition de la stratégie

Les différentes contributions attendues sont celles des bénéficiaires, de la commune, de l'Etat, des institutions de financement et des partenaires au développement.

En ce qui concerne les bénéficiaires, ils contribueront à des niveaux différents selon les types d'investissements financés, mais de façon globale leur participation sera de 10 % du coût total de l'action.

La stratégie de mise en œuvre de ce document est basée sur les axes suivants :

- Mise en place d'un cadre de concertation qui regroupe tous les intervenants de la commune ;
- Mise en place de comité ad hoc pour l'identification des actions prioritaires et la vulgarisation du PCD ;
- Appui au montage des dossiers ;
- Mettre en contact la commune avec les partenaires ;
- Appui à la mobilisation de la contre partie ;
- Appui à l'organisation et entretien des acquis ;
- Appui à la mise en place des stratégies de mobilisation des ressources financières ;
- Appui au suivi/évaluation et ré programmation des actions du PCD.

Il sera impliqué dans tout ce processus les services techniques, les ONG et Associations de développement, les Projets et Programmes intervenants dans la commune et, selon les opportunités, le secteur privé.

8.3 Aspects institutionnels de l'animation du PCD

Les principaux acteurs impliqués dans le cadre de la mise en œuvre du PCD sont :

- Le conseil municipal ;
- Les communautés ;
- La chefferie traditionnelle ;
- Les ONG et Associations ;
- Les opérateurs privés ;

- Les services déconcentrés de l'Etat ;
- Les prestataires de services ;
- Les partenaires financiers et techniques (Partenaires au développement).

Les rôles des différents acteurs sont définis afin de garantir une meilleure exécution des activités programmées.

A) Rôles du conseil municipal

Il est le maître d'ouvrage d'élaboration et de mise en œuvre du PCD et a pour rôles :

- Participer à l'élaboration du PCD ;
- Le suivi d'avancement du processus de mise en œuvre du PCD ;
- La mobilisation de la contre partie financière de la commune ;
- La négociation avec des partenaires techniques et financiers (rôle surtout du Maire) ;
- La négociation avec les services techniques (appui technique) ;
- Examen des dossiers de micro- projets ;
- Délégation de la mise en œuvre ;
- Coordination générale des activités du PCD ;
- Suivi technique des réalisations par les agents des services déconcentrés de l'Etat.

B) Rôles des commissions spécialisées

- Préparation, élaboration des demandes et requêtes ;
- Suivi des réalisations ;
- Propositions de réajustement des actions.

C) Rôles des communautés villageoises

- Identification des besoins ;
- Elaboration des micro- projets ;
- Mobilisation des apports financiers et participation physique communautaire (contre partie) pour la réalisation des travaux ;
- Information des CM sur l'avancement des projets et de leur exécution ;
- Participation des personnes ressources dans les groupes thématiques spécialisés au niveau de la commune ;
- Entretien et pérennité des actions.

D) Rôles des partenaires au développement /des services techniques municipaux et / ou étatiques

- Appui à l'élaboration du PCD ;
- Appui technique dans le cadre du renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- Le contrôle de la conformité des activités avec les programmations du PCD ;
- Appui au financement des activités ;
- Contrôle de conformité (stratégies et politiques nationales de développement);

- Appui conseil dans le montage des dossiers ;
- Participation à la ré programmation des actions du PCD;
- Suivi-évaluation des actions programmées;
- Contractualisation avec les acteurs au développement ;
- Appui technique et méthodologique dans le cadre de la mise en œuvre ;
- Appui à l'exécution/ réalisation des travaux à travers le suivi et l'appui conseil dans la gestion et l'entretien des infrastructures ;
- Assurer le respect des normes standard et des lois.

Chaque acteur, en ce qui le concerne est responsable des taches qui lui sont dévolues et par conséquent doit veiller à leurs exécutions.

IX. IMPACTS ET CONDITIONS CRITIQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DEVELOPPMENT IDENTIFIEES

9.1. Impacts sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux

A) Impacts sociaux

Il s'agira de rechercher à travers l'exécution de ce plan l'amélioration des conditions de vie de la communauté. Pour ce faire, il va s'agir de :

- Améliorer le taux de scolarisation
- Augmenter le taux de couverture sanitaire
- Améliorer l'accès à l'eau potable
- Réduire le taux d'analphabétisme
- Assurer la sécurité alimentaire des ménages
- Améliorer le fonctionnement des infrastructures sociales

B) Impacts économiques

Il s'agit surtout de :

- L'amélioration des conditions de production animale;
- Améliorer l'accès aux appuis financiers pour les activités commerciales;
- Accroissement des revenus des ménages;
- Création des marchés pour relancer l'économie de la commune;
- L'amélioration des axes routiers

C) Impacts environnementaux

Ce sont surtout :

- Réduction de la charge animale à travers la réglementation de la transhumance;
- faciliter et promouvoir la mobilité;
- Respecter la biodiversité par la protection de la faune sauvage ;
- Récupération des terres dégradées;
- La disponibilité des pâturages.

D) Impacts institutionnels

Dans ce domaine, il est préconisé les renforcements des capacités des structures communautaires pour faciliter :

- L'amélioration de la prise en charge des affaires au niveau local ;
- La définition des priorités au niveau de la Commune ;
- La connaissance des textes juridiques et réglementaires

9.2. Les Conditions critiques liées à la mise en œuvre des actions de développement identifiées

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, les acteurs principaux ont chacun des rôles à jouer :

A) Au niveau de l'Etat et des bailleurs de fonds

- l'adoption et validation du plan;
- la signature des accords ;
- le déblocage des fonds ;
- Suivi-évaluation des activités.

B) Au niveau des partenaires locaux

- prise de décisions et engagements;
- Le respect des engagements pris ;
- Accélération des engagements pris;
- Le suivi et l'évaluation des opérations ;
- La facilitation et accompagnement.

C) Au niveau du département

- L'accélération du processus d'adoption du PCD;
- Le soutien de la Commune auprès des autres partenaires (PAC, ANPIP, LUCOP/TAN, COTES D'ARMOR, AFRICARE, etc.....)

D) Au niveau de la Commune

- Informer la population sur son rôle primordial pour la réussite des actions du PCD;
- L'accélération du processus de validation du PCD par le conseil communal;
- Le choix des systèmes de gestion améliorée;
- Le respect des engagements pris vis-à-vis des autres partenaires;
- Contrôle et suivi des actions envisagées ;
- Renforcer la coopération décentralisée;
- La mobilisation des ressources internes;
- La recherche d'autres sources de financement ;
- Identifier avec les communautés un système de pérennisation des actions.

Comme hypothèses, nous pouvons retenir un certain nombre de facteurs pouvant compromettre la mise en œuvre de ce plan.

Il s'agit de :

- d'un faible engagement des acteurs principaux (conseil communal, populations et partenaires);
- faibles capacités des organisations communautaires;
- L'exode massif des bras valides
- le non respect des engagements pris;
- la mal gouvernance;
- faibles relations inter communales;
- L'instabilité politique ;
- L'avènement de catastrophes naturelles (sécheresse, épidémie, inondations etc.) ;

X. COHERENCE DU PCD AVEC LES PLANIFICATIONS SUPERIEURES

10.1. Vérification de la cohérence avec la stratégie de la réduction de la pauvreté

Axes SRP	Axes PCD
AP1: Assurer les conditions d'une croissance économique accélérée	AS1: Relancer les secteurs productifs,
AP2: Accroître la contribution des secteurs productifs à la croissance économique et à la sécurité alimentaire	AS4: promouvoir le tourisme et la culture,
AP3: Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base de qualité	AS6: Relancer les AGR
AP4: Assurer une gestion rationnelle et durable du développement	AS3: Améliorer l'accès aux services sociaux de base AS1: Renforcer la gouvernance locale, AS7: Assurer une gestion durable des ressources naturelles

10.2. Vérification de la cohérence avec la stratégie de développement rural

Objectifs de la SDR	Objectifs du PCD
Intensifier les productions agropastorales	Améliorer la production animale, agricole et assurer la sécurité alimentaire
Améliorer la valorisation des productions agro-sylvo-pastorales	
Diversifier les ressources de revenus des ménages ruraux	Ré dynamiser les activités commerciales; Ré dynamiser les activités génératrices de revenus
Réduire l'instabilité qui pèse sur l'accès des ménages ruraux à l'alimentation	Garantir la disponibilité des céréales; Assurer la qualité et la couverture en eau potable, Garantir l'accès des populations aux soins
Améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'alimentation des ménages ruraux	
Créer les conditions d'une gestion durable des ressources naturelles	Conserver et protéger l'environnement
Renforcer les capacités des acteurs ruraux	Restructurer les OCB, Réduire le taux d'analphabétisme, Assurer un encadrement de proximité, Promouvoir la gouvernance locale
Améliorer la gestion du secteur rural	

CONCLUSION

Ce plan est à considérer comme un guide d'actions ou un tableau de bord pour la commune et ses partenaires en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

Le conseil communal, instance de prise de décision de la commune doit veiller à sa vulgarisation auprès des partenaires nationaux ou internationaux de développement.

Le processus de son élaboration a été conduit avec l'appui de techniciens de développement.

Il a vu la participation active de plusieurs acteurs. Il s'agit :

- du conseil communal à travers trois conseillers membres de la commission "Développement rural" qui ont suivi tout le processus;
- la population de la commune à travers les délégués sous-zonaux ;
- le LUCOP/TAN à travers son appui technique et financier;
- les partenaires (projets et ONG) à travers leurs contributions aux travaux du niveau communal;
- les communes voisines à travers leurs contributions aux travaux du niveau communal;
- les services déconcentrés de l'Etat à travers leurs contributions aux travaux du niveau communal.

Ils seront des acteurs dans la mise en œuvre du PCD.

Tous ces acteurs ont joué chacun un rôle important souvent à des moments bien précis. Cela permet de conclure que ce plan est une émanation directe des préoccupations des populations concernées.

Bibliographie

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Elle donne les principaux documents exploités.

- B. Peyre De Fabregues : Lexique de noms vernaculaires de plantes du Niger, 2è éd., Imprimerie Nationale du Niger, 156 P.
- Cabinet du Premier Ministre (2002) : stratégie de réduction de la pauvreté, 209 P.
- Conseil municipal de Bambèye/ONG ARIDEU/LUCOP/TAN (2005) : Monographie de Bambèye, 47 P.
- Geneviève Calame-Griaule (2002) : Contes tendres, contes cruels du Sahel nigérien, éd. Gallimard, 293 P.
- H/GRAD (2003) : recueil des textes sur la décentralisation, Niamey, 188 P.
- LUCOP /Antenne d'Ingall (2006) : Rapport sur le pastoralisme du 14 au 17 mars
- LUCOP (2005) : Guide de l'élaboration des plans communaux de développement (PCD), 29 P.
- LUCOP/TAN (2005) : Monographie de Kalfou, 30 P.
- ONG ONVPE (2005) : PCD de Tsarrawa, 54 p.
- MRA (2003) : Stratégie du développement rural, 56 P. Niamey
- P.-M. Decoudras et J.-M. Durou (1994) : Bonjour le Sahara du Niger. Guide pour voyageurs curieux, éd. Les créations du Pélican, 160 P

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PIA): 2006

I. FICHE DE PLANIFICATION DES ACTIVITES DANS L'ESPACE COMMUNAL

Axes Stratégiques/Actions/Activités	Unité	Quantité	Localisation	Responsable
AXE N°1: PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE LOCALE				
Formation du conseil Municipal	Session	2	In Gall	CM + PARTENAIRES
Voyages d'études	voyage	1	Minéka (mali)	CM + PARTENAIRES
Recrutement et formation SG et SM	formation	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Acquisition d'un siège adéquat et définitif	Infra	1	In Gall	CM + LUCOP/FICOD
Acquisition du matériel et équipement /Siège	Lot	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Recensement administratif	Recens.	1	Commune	CM + Coop. Décentral
Création d'un journal communal	Journal			CM + PARTENAIRES
Diffusion des décisions (affichage, radios, journal)	Diffusion	Sessions	Ttes localités à radio Com	CM
Organisation des rencontres citoyennes (fora)	Forum	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Information et sensibilisation des populations	Tournée	1	Commune	CM
Réalisation du diagnostic organisationnel des OCB fonctionnelles	DO	2	In Gall	CM + PARTENAIRES
Formations technique et organisationnelle des OCB	Session	2	In Gall	CM + PARTENAIRES
formation des élus et autres acteurs	Session			
Formation technique et organisationnelle des ONG et AD	Formation			
Appui institutionnel aux ONG et AD	Appui	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Création cases vétérinaires	Infra	2	Agok, T.Tessoumt	CM + PSP
Création d'un dépôt Pharmaceutique Vétérinaire	Infra	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Organisation de chasses collectives des fauves	Chasse	2	Irhazer, Azawak	CM + Populations
Evaluation de races animales localement adaptées (mouton Ebirgual)	Etude	1	Irhazer, Azawak, Affala	CM + PARTENAIRES (LUCOP)
Création de Banques aliments bétail	Stock	Stock de sécurité	In Gall	CM + PARTENAIRES
Réhabilitation de puits	Infra			

Equiper les forages	Infra			
Fonçage de forage	Infra	2	Agock, T. Tessoumt	CM + PSP + PARTENAIRES
Construction et réhabilitation de PMB	Infra	5	In Gall, T. Tagguyt, Tigart, Fagochia, Tamighat	CM + PARTENAIRES
Création et approvisionnement de dépôt d'intrants agricoles	Infra			
Dynamiser les structures coopératives	Formation	2	In Gall	CM + PARTENAIRES
Encadrement de proximité d'organisations de producteurs	Encad			
Formation des 30 producteurs	Formation	5	In Gall, T. Tagueyt, Tigart, Tamighat, Fagochia	
Création BC	Infra			
AXE N°3: AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE				
Réhabilitation et équipement des ouvrages existants	Infra	1	Assamaka	CM + PARTENAIRES
Fonçage et équipement de puits communautaires	Infra	1	Mararaba?	CM + PARTENAIRES
Réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau	Ouvrage			
Construction et équipement des cases de santé	Infra	5	Gani, Tarazaira, Assamaka, Emalolé, Tagalalt	CM + PSP + PARTENAIRES
Construction de CSI	Infra	1	Mazzababou	CM + PARTENAIRES
Réhabilitation de CSI et CS	Infra	1	Aghabarghabar (CS)	CM + PARTENAIRES
Prise en charge des salaires des agents de santé communautaire	Salaire			CM + PSP + PARTENAIRES
Approvisionnement des CS en MEG	Produits Phar.	5	Aghabarghabar, Elhajan, Tagdoumt, Amtaltal, Bab Assalem (Agarevgarey)	CM + PSP + PARTENAIRES
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA	Mission	30	Villages administratifs et gros campements	CM + PARTENAIRES + PSP
Séances de réunion	Séance			CM + PARTENAIRES + POPULATIONS

63

Emissions radio	Emission	30	Localités à radio ccommunaut.	CM
Production théâtrale (2 troupes)	Pièce			CM
Sensibiliser les populations sur les ouvrages déjà existants	Mission	5	In Gall, Assamaka, T. tessoumt, Te guirwit, Amataltal	CM + PARTENAIRES
Construction des dépotoirs	Infra	5	Assamaka, T. Tessoumt, In Gall, Tiguirwit, Amataltal	CM + PARTENAIRES
Construction de toilettes publiques	Infra	1	Assamaka	CM + PARTENAIRES
Réalisation de fosses sceptiques	Infra	50	village d'In Gall	CM + PARTENAIRES
Création de zones prioritaires d'éducation	ZPE			
Classes	Infra	5	Assamaka, Gani, Tagalalt, Tarazaina, Torguit, In Gall	CM + PSP + FICOD
Dortoirs	Infra			
Cantines	PM			
Puits scolaires	Infra			
Appui en fournitures	Fourniture scolaire			
Prise en charge du personnel auxiliaire	Agent			
Réouverture des centres d'alphabétisation	Infra			
Construction d'un centre d'alphabétisation	Infra			
Construction et équipement du Secteur Pédagogique	Infra			
AXE N°4: PROMOUVOIR LES SECTEURS DU TOURISME ET DE LA CULTURE				
Inventaire des sites touristiques	Etude		In Gall, Irhazer	CM + PARTENAIRES
Aménagement des sites touristiques	Infra			CM + PARTENAIRES
Création d'un musée	Infra	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Formation des guides	Formation	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Promotion des sites	PM			CM + PARTENAIRES
Confection Dépliants	Dépliant			CM + PARTENAIRES
Site Web	PM			CM + PARTENAIRES
Renforcement des capacités des Associations	PM			CM + PARTENAIRES
Formation	Formation			

64

Placer des panneaux publicitaires	Panneau			
Publicités audiovisuelles	Publicité			
Etude de faisabilité du festival	Etude			
Organisation du festival international de tendé	Festival			
Réhabilitation de la MJC	Infra	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Collecte et inventaire des ouvrages pour la bibliothèque	Invent	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Formation du bibliothécaire	Formation			
prise en charge du bibliothécaire	Prime	5	In Gall	CM
Identification des éléments du folklore pour la cure salée	Folklore	2	6 sous zones	CM
Nuit 'In Gall' à la cure salée	Soirée	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Création de parkings payants	Infra	2	In Gall	CM
AXE N°5: DEVELOPPER LES SECTEURS DU COMMERCE, DE LA COMMUNICATION ET DES TRANSPORTS				
Recensement des opérateurs économiques	Recens.	1	Marchés et villages	CM + PARTENAIRES
Sensibilisation des opérateurs	Séance	1	marchés et villages	CM
Création de marchés	Infra	2	Inabangaret et Tadress?	CM + PARTENAIRES
Réhabilitation des marchés existants	Infra	2	Amataltal, Agok	CM + PARTENAIRES
Aménagement des marchés	Infra			CM + PARTENAIRES
Mise en place des structures de filières	Filière	1	In Gall	CM + PARTENAIRES
Sensibilisation sur les activités de la mutuelle	Séance			CM + PARTENAIRES
Aménagement des pistes	Infra			
Création de gare routière	Infra			
Équipement des radios communautaires	Infra			
Formation des animateurs	Formation			
Création de nouvelles radios communautaires	Infra			
Réhabilitation radio cure salée	Infra	1	In Gall	CM
Production et diffusion des émissions de sensibilisation	Emission	1	Commune	CM + PARTENAIRES
AXE 6: DEVELOPPER LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS				
Formation des organisations et coopératives	Formation			
Construction d'un complexe artisanal	Infra			

65

Organisation et participation aux foires	Foire	1	In Gall (cure salée)	CM + PARTENAIRES
Renforcement des capacités de la mutuelle	Appui			CM + PARTENAIRES (C. ARMOR)
Information/sensibilisation sur la Mutec	Séance			CM + PARTENAIRES
Formation des producteurs du sel et natron	Formation			
Construction du magasin	Infra			
Réparation du camion	Réparation	1	T.Tessoumt	CM + PARTENAIRES
Suivi-évaluation	Suivi	1	In Gall, T.tessoumt	CM + PARTENAIRES
AXE 7: GERER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES				
Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer	Infra			
Réalisation d'ouvrages CES/DRS	ha	50	Commune	CM + PARTENAIRES +PSP
Plantation d'arbres	Plant	1000	In Gall	CM + Service technique
Réalisation de bandes pare feu	Km	50	Tadress	CM + PARTENAIRES (LUCOP)
Création de marché de bois	Infra	1	Aghabarghabar	CM + PARTENAIRES
Formation brigadiers forestiers	formation	1	In Gall (délégués sous zonaux)	CM + PARTENAIRES (PAC)
Vulgarisation du foyer amélioré et utilisation du charbon minéral	Vulgarisat	2	grappe Amataltal	CM + PARTENAIRES (LUCOP)
Vulgarisation des conclusions du forum sur la mobilité	Vulgarisat.	2	Commune	CM + PARTENAIRES (LUCOP)

66

II. FICHE DE PROGRAMMATION DES ACTIVITES DANS LE TEMPS

Axes Stratégiques/Actions/Activités	Unité	Quantité	ANNEE 2006												
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
AXE N°1															
Formation du conseil Municipal	Session	2													
Voyages d'études	voyage	1													
Recrutement et formation SG et SM	formation	1													
Acquisition d'un siège adéquat	Infra	1													
Acquisition de fournitures et matériels	Lot	1													
Recensement administratif	Recens.	1													
Création d'un journal communal	Journal														
Diffusion des décisions	Diffusion	Sessions													
Organisation des rencontres citoyennes	Forum	1													
Information et sensibilisation des populat	tournées	1													
Réalisation de DO des OCB fonctionnelles	DO	2													
Formations technique et organ. des OCB	Session	2													
Formation des élus et autres acteurs	Session														
Formation technique et organisationnelle des ONG et AD	Formation														
Appui institutionnel aux ONG et AD	Appui	1													
AXE N°2															
Mener des campagnes de vaccination	Mission	2													
Création cases vétérinaires	Infra	2													
Création d'un dépôt Pharmac Vétérinaire	Infra	1													
Abattage des fauves	Chasse	2													
Evaluation de races animales adaptées	Etude	1													
Création de Banques aliments bétail	Infra	Stock													
Réhabilitation de puits	Infra														
Equiper les forages	Infra														

67

Fonçage de forage	Infra	2													
Construction et réhabilitation de PMB	Infra	5													
Création et approvisionnement de dépôt d'intrants agricoles	Infra														
Dynamiser les structures coopératives	Formation	2													
Encadrement de proximité d'organisations de producteurs	Encadrem														
Formation des 30 producteurs	Formation	5													
Création Banque Céréalière BC	Infra														
AXE N°3															
Réhabilitat et équipement des ouvrages	Infra	1													
Fonçage et équipement de puits communautaires	Infra	1													
Réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau	Ouvrage														
Construction et équipement des CS	Infra	5													
Construction des CSI	Infra	1													
Réhabilitation de CSI et CS	Infra	1													
Prise en charge des salaires des agents de santé communautaire	Sal./mois														
Approvisionnement des CS en MEG	Pro Phar.	5													
Sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA	Mission	30													
Séances de réunion	Séance														
Emissions radio	Emission	30													
Production théâtrale (2 troupes)	Pièce														
Sensibiliser les populations sur les ouvrages		5													
Construction des dépotoirs	Infra	5													
Construction de toilettes publiques	Infra	1													
Réalisation de fosses sceptiques	Infra	50													
Création de zones prioritaires d'éducation	ZPE														

68

Information/sensibilisation sur la Mutec	Séance													
Formation des producteurs du sel et natron	Form													
Construction du magasin	Infra													
Réparation du camion	Répar	1												
Suivi-évaluation	Suivi	1												
AXE 7														
Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer	Infra													
Réalisation d'ouvrages CES/DRS	ha	50												
Plantation d'arbres	Plant	1000												
Réalisation de bandes pare feu	Km	50												
Création de marché de bois	Infra	1												
Appui au service technique de l'environnement	Appui	1												
Formation brigadiers forestiers	Form	2												
Vulgarisation du foyer amélioré et utilisation du charbon minéral	Vulg	1												
Vulgarisation des conclusions du forum sur la mobilité	Vulg	2												

71

III. SCHEMA DE FINANCEMENT/ VENTILATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Axes Stratégiques/ Actions/ Activités	Unité	Quantité	Prix unitaire	Source de financement			
				Budget commune 10%	Populations 10%	Partenaires 80%	Montant total
AXE N°1							
Formation du conseil Municipal	Session	2	1000000	200000		1800000	2000000
Voyages d'études	Voyage	1	3000000	300000		2700000	3000000
Formation du personnel communal	Formation	1	500000	50000		450000	500000
Acquisition d'un siège adéquat et définitif	Infra	1	33934800	1018044		32916756	33934800
Acquisition fournitures et matériels	Lot	1	2500000	250000		2250000	2500000
Recensement administratif	Recens.	1	5000000	500000		4500000	5000000
Création d'un journal communal	Journal						
Diffusion des décisions (affichage, radios, journal)	Diffusion	4	100000	40000		360000	400000
Organisation des rencontres citoyennes (fora)	Forum	1	5000000	500000		4500000	5000000
Information et sensibilisation des populations	Tournée	1	200000	20000		180000	200000
Réalisation du diagnostic organisationnel des OCB fonctionnelles	DO	2	250000	50000		450000	500000
Formations technique et organisationnelle des OCB	Session	2	1000000	200000		1800000	2000000
Formation des élus et autres acteurs	Session						
Formation technique et organisationnelle des ONG et AD	Formation						
Appui institutionnel aux ONG et AD	Appui	1	2000000	200000		1800000	2000000
TOTAUX AXE 1				3328044		53706756	57034800

72

AXE N°2							
Mener des campagnes de vaccination du cheptel	Mission	2	3000000	600000	0	5400000	6000000
Création cases vétérinaires	Infra	2	3500000	700000	700000	5600000	7000000
Création d'un dépôt Pharmaceutique Vétérinaire	Infra	1	5000000	500000	500000	4000000	5000000
Organisation de chasses collectives des fauves	Chasse	2	PM				PM
Evaluation de races animales localement adaptées (mouton Ebirgual)	Etude	1	2500000	250000		2250000	2500000
Création de Banques aliments bétail	Infra	Stock de sécurité	5000000	500000		4500000	5000000
Réhabilitation de puits	Infra						
Equiper les forages	Infra						
Fonçage d'un forage	Infra	2	30000000	6000000	6000000	48000000	60000000
Construction et réhabilitation de PMB	Infra	5	500000	250000	250000	2000000	2500000
Création et approvisionnement de dépôt d'intrants agricoles	Infra						
Dynamiser les structures coopératives	Formation	2	200000	40000		360000	400000
Encadrement de proximité d'organisations de producteurs	Encad						
Formation des 30 producteurs	Formation	2	500000	100000		900000	1000000
Création Banque Céréalière BC	Infra						
TOTAUX AXE 2				8940000	7450000	73010000	89400000
AXE N°3							
Réhabilitation et équipement des ouvrages existants	Infra	1	1000000	100000		900000	1000000
Fonçage et équipement de puits communautaires	Infra	1	5500000	550000	550000	4400000	5500000

73

Réalisation d'ouvrages de protection autour des points d'eau	Ouvrages						
Construction et équipement des cases de santé	Infra	5	5000000	2500000	2500000	20000000	25000000
Construction des CSI	Infra	1	20000000	2000000	2000000	16000000	20000000
Réhabilitation de CSI et CS	Infra	1	1000000	100000	100000	800000	1000000
Prise en charge des salaires des agents de santé communautaire	salaires						
Approvisionnement des CS en MEG	Approv.	5	170000		850000		850000
Sensibilisation des populations sur les IST/VIH/SIDA	Mission	5	250000	125000		1125000	1250000
Séances de réunion	Séance						0
Emissions radio	Emission	5	25000	125000			125000
Production théâtrale (2 troupes)	Pièce						0
Sensibiliser les populations sur les ouvrages déjà existants		5	150000	75000		675000	750000
Construction des dépotoirs	Infra	5	150000	75000		675000	750000
Construction de toilettes publiques	Infra	1	1200000	120000		1080000	1200000
Réalisation de fosses sceptiques	Infra	50	50000	250000	250000	2000000	2500000
Création de zones prioritaires d'éducation	ZPE						
Classes	Infra	5	4500000	2250000		20250000	22500000
Dortoirs	Infra						
Cantines	PM						
Puits scolaires	Infra						
Appui en fournitures	Fourniture scolaire						
Prise en charge du personnel auxiliaire	sal./mois						
Réouverture des centres d'alphabétisation	Infra	2	500000	100000		900000	1000000
Construction d'un centre d'alphabétisation	Infra						

74

Construction et équipement du Secteur Pédagogique	Infra						
TOTAUX AXE 3				8370000	6250000	68805000	83425000
AXE N°4							
Inventaire des sites touristiques	Etude	1	1500000	150000		1350000	1500000
Aménagement des sites touristiques	Infra						
Création d'un musée	Infra	1	5000000	500000		4500000	5000000
Formation des guides	Formation	1	500000	50000		450000	500000
Promotion des sites	PM						
Confection Dépliants	Dépliant						
Site Web	PM						
Renforcement des capacités des Associations	PM						
Formation	Formation						
Placer des panneaux publicitaires	Panneau						
Publicités audiovisuelles	publicité						
Etude de faisabilité du festival	Etude						
Organisation du festival international de tendé	Festival						
Réhabilitation de la MJC	Infra	1	2000000	200000		1800000	2000000
Collecte et inventaire des ouvrages pour la bibliothèque	Inventaire	1	PM				
Formation du bibliothécaire	Formation	1	350000	35000		315000	350000
Prise en charge du bibliothécaire	Prime/mois	6	30000	18000		162000	180000
Identification des éléments du folklore pour la cure salée	Folklore	2	200000	40000		360000	400000
Nuit 'In Gall' à la cure salée	Soirée	1	750000	75000		675000	750000
Création de parkings payants	Infra	2	500000	100000		900000	1000000
TOTAUX AXE 4				1168000		10512000	11680000
AXE N°5							

75

Recensement des opérateurs économiques	Recens.	1	500000	50000		450000	500000
Sensibilisation des opérateurs	Séance	1	PM				
Création de marchés	Infra	2	500000	100000	100000	800000	1000000
Réhabilitation des marchés existants	Infra	2	2500000	500000	500000	4000000	5000000
Aménagement des marchés	Infra						
Mise en place des structures de filières	Filière	1	350000	35000		315000	350000
Sensibilisation sur les activités de la mutuelle	Séance		PM				
Aménagement des pistes	Infra						
Création de gare routière	Infra						
Equipement des radios communautaires	Infra						
Formation des animateurs	Formation						
Création de nouvelles radios communautaires	Infra						
Réhabilitation radio cure salée	Infra	1	250000	25000		225000	250000
Production et diffusion des émissions de sensibilisation	Emission	1	300000	30000		270000	300000
TOTAUX AXE 5				740000	600000	6060000	7400000
AXE 6							
Formation des organisations et coopératives	Formation						
Construction d'un complexe artisanal	Infra						
Organisation et participation aux foires	Foire	1	2500000	250000		2250000	2500000
Renforcement des capacités de la mutuelle	Appui						
Information/sensibilisation sur la Mutec	Séance						
Formation des producteurs du sel et natron	Formation						
Construction du magasin	Infra						

76

Réparation du camion	Réparation	1	250000	25000	25000	200000	250000
Suivi-évaluation	Suivi	1	500000	50000		450000	500000
TOTAUX AXE 6				550000	250000	4700000	5500000
AXE 7							
Construction de seuils d'épandage sur l'Irhazer	Etude						
Réalisation d'ouvrages CES/DRS	ha	50	85000	425000		3825000	4250000
Plantation d'arbres	Plant	1000	300	30000		270000	300000
Réalisation de bandes pare feu	Km	50	20000	100000		900000	1000000
Création de marché de bois	Infra	1	2000000	200000		1800000	2000000
Appui au service technique de l'environnement	Appui	1	PM				
Formation brigadiers forestiers	Brigadier	2	500000	100000		900000	1000000
Vulgarisation du foyer amélioré et utilisation du charbon minérale	Vulgarisat.	2	250000	50000		450000	500000
Vulgarisation des conclusions du forum sur la mobilité	Vulgarisat	1	250000	25000		225000	250000
TOTAUX AXE 7				930000		8370000	9300000
TOTAL GENERAL PIA 2006				24026044	14550000	225163756	263739800